DE L'AVION

REIMS/CESSNA F 172 P

Constructeur: REIMS AVIATION

Aérodrome de REIMS PRUNAY

B. P. 2745

51062 REIMS CEDEX

FRANCE

Certificat de type n° 25

Numéro de série : 2130

Immatriculation : F. G.D.D H

Sections: 2,3 et 5

Pages: 2.1 à 2.7 3.1 à 3.8 5.1 à 5.3



Cet avion doit être utilisé en respectant les "limites d'emploi" spécifiées dans le présent manuel de vol.

CE DOCUMENT DOIT SE TROUVER EN PERMANENCE DANS L'AVION

TABLE DES MATIERES

- Page de garde approuvée DGAC	0.1
- Table des matières	0,2 et 0,3
- Mise à jour	0.4
SECTION 1 - GENERALITES	
- Documents de bord	1.1
- Plan 3 vues	1.2
- Caractéristiques dimensionnelles	1.3 à 1.5
- Tableau de bord	1.6 et 1.7
- Circuit carburant	1.8 à 1.9A
- Installation électrique	1.10 à 1.15
- Commande des volets hypersustentateurs	1.15 et 1.16
- Chauffage cabine et aération	1.16
- Frein de parking	1.16
- Avertisseur de décr∝hage	1.16
SECTION 2 - LIMITES D'EMPLOI	
- Bases de certification	2 1
- Limitations cellule	2.1
- Manoeuvres autorisées	2.1 et 2.2 2.3
- Limitations moteur et instruments	
- Plaquettes	2.3 et 2.4
- Haquettes	2.5 à 2.7
SECTION 3 - PROCEDURES D'URGENCE	
- Pannes moteur	3.1 et 3.2
- Incendies	3.2 à 3.4
- Mauvais fonctionnement du circuit électrique	3.4
- Vol dans des conditions de givrage	3.4 et 3.5
- Vrille involontaire	3, 5
- Sortie d'un piqué en spirale	3.5 et 3.6
- Incident d'atterrissage	3.6
- Atterrissage forcé	3.6 et 3.7
- Amerrissage forcé	3.7 et 3.8
9	

SECTION 4 - VERIFICATIONS ET PROCEDURES NORMALES

- Chargement et centrage	4.2 à 4.6
- Vérifications extérieures	4.7 à 4.9A
- Vérifications avant et pendant le vol	4.10 à 4.14
- Procédures d'utilisation	4.15 à 4.23
- Fonctionnement irrégulier du moteur	4.24 à 4.25
- Utilisation particulière	4.25 à 4.27

SECTION 5 - PERFORMANCES

- Avertissement	5.1
- Limitation de décollage et d'atterrissage par	
vent de travers	5.1
- Limitation acoustique	5.1A
- Tableau de correction anémométrique	5.2
- Vitesse de décrochage	5.3
- Caractéristiques et performances	5.4 et 5.5
- Distance de décollage	5.6 à 5.8
- Taux de montée maximum	5.9 et 5.10
- Performances de croisière	5.12 et 5.13
- Distance franchissable et autonomie	5.14 à 5.19
- Distance d'atterrissage	5. 20
- Distance maximale de plané	5, 21
병생하게 되고 있었다. 그는 사람들은 사람들은 이 그는 사람들이 없는 것이 없는 것이 되었다.	

SECTION 6 - APPENDICES

- Entretien courant	6.0.1 à 6.0.4
- Maintenance	6.0.5 à 6.0.7
- Systèmes optionnels	6.1.0 et la
	suite

LISTE DES MISES A JOUR

Révision	Pages	Nature des	Approbation DGAC	
N°	révisé e s	Amendements	Date	Visa
		9		·
			a J	
	×		b	
	e e		¥	
		н	e e	
ji				
			,	

SECTION 1

GENERALITES

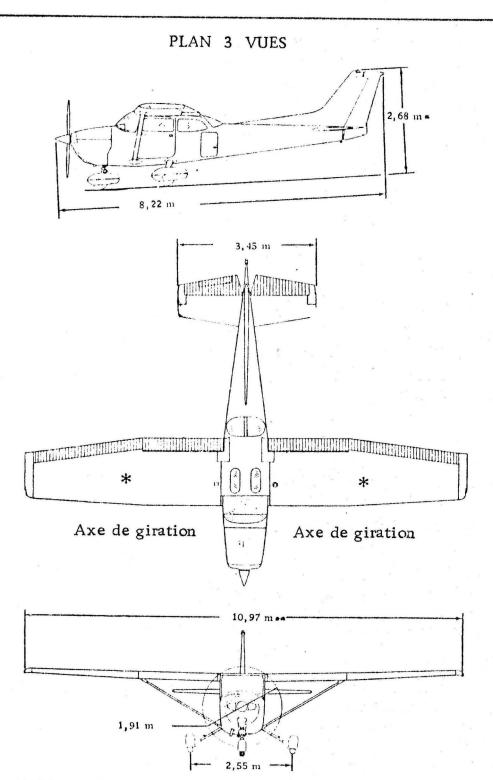
AVERTISSEMENT

Ce manuel renferme les consignes d'utilisation, la liste des vérifications et visites périodiques ainsi que les performances des modèles REIMS/CESSNA F 172 P.

DOCUMENTS DE BORD

La liste suivante fait état des documents liés à l'appareil et prévus par les règlements. Ils doivent pouvoir être présentés à tous moments aux autorités compétentes.

- 1. Certificat de navigabilité.
- 2. Certificat d'Immatriculation.
- 3. Certificat d'exploitation d'installation radio électrique (si équipé).
- 4. Carnet de route.
- 5. Manuel de vol.
- 6. Certificat de limitation acoustique.



NOTA: 1. L'envergure voilure indiquée comprend les feux à éclats

- 2. Hauteur maximale avec feux anti-collision, amortisseur et pneu avant dégonflés
- 3. Empattement: 1,65 m
- 4. Garde au sol de l'hélice : 0,298 m
- 5. Surface alaire: $16,30 \text{ m}^2$
- 6. Rayon de virage minimale: 8,37 m (* axe de giration par rapport à l'extérieur du saumon d'aile).

DESCRIPTION ET CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES

ENCOMBREMENT GENERAL

Envergure maxi: 10,97 m (avec feux à éclats optionnels)

Longueur totale : 8,22 m

Hauteur totale : 2,68 m (avec anti-collision et amortisseur

avant dégonflé)

VOILURE

Type de profil : NACA 2412 (modifié)

Surface : 16,16 m2

Dièdre à 25 % de la corde + 1° 37'

Incidence à l'emplanture + 0° 47'

Incidence au saum on - 2° 50'

AILERONS

Surface : 1,66 m2

Angle de débattement $\left\{\begin{array}{l} \text{vers le haut : 20}^{\circ} \\ \text{vers le bas : 15}^{\circ} \end{array}\right\} \stackrel{+}{-} 1^{\circ}$

VOLETS HYPERSUSTENTATEURS

Commande électrique et câbles

Surface : 1,97 m2

Débattements : $0 \ge 30^{\circ} + 0^{\circ}$

EMPENNAGE HORIZONTAL *

Surface fixe: 2,00 m2

Incidence : - 3° 30'

^{*} Circuits de commandes par cables.

Surface gouverne de profondeur: 1, 35 m2 (surface du tab comprise)

Débattement : $\begin{cases} \text{vers le haut} : 28^{\circ} \\ \text{vers le bas} : 23^{\circ} \end{cases} + 1^{\circ}$

COMPENSATEUR DE PROFONDEUR

Débattement : $\begin{cases} vers le haut : 22^{\circ} \\ vers le bas : 19^{\circ} \end{cases} + 1^{\circ}$

EMPENNAGE VERTICAL

Surface fixe: 1,26 m2

Surface gouverne: 0,69 m2

Débattement : { vers la gauche : 16° } + 1° vers la droite : 16° } - 1°

(mesuré parallèlement à la référence avion).

ATTERRISSEURS

Type tricycle.

Amortisseurs : AV : Oléopneumatique AR : Tubulaire

Voie du train principal: 2,55 m

Pneu AV : 500 x 5 2,34 bars - 34 PSI

Pneus AR : 600×6 1,93 bars - 28 PSI

Amortisseur AV 3, 10 bars - 45 PSI

^{*} Circuits de commandes par câbles.

GROUPE MOTOPROPULSEUR

Moteur: LYCOMING O-320-D2J de 160 HP (119 kW)à 2700 t/mn

Carburant: Essence Aviation indice d'octane 100 LL de couleur bleue.

NOTA

Il peut être éventuellement utilisé une Essence Aviation indice 100 (ancienne appellation 100/130) à faible teneur en plomb limitée à 4,6 cm3 par gallon, de couleur verte (référence Bulletin Service AVCO LYCOMING n° 1070 F).

Huile: viscosité recommandée en fonction des températures extérieures.

· Température	Pendant les 50 premières heures ou jusqu'à ce que la consommation d'huile se soit stabilisée: huile minérale conforme à la spécification MIL-L-6082	Après les 50 premières heures ou la stabilisation de la consommation d'huile: huile détergente sans cendre conforme à la spécification MIL-L-2285
Pour toute température	SAE 20 W 50	SAE 20 W 50
ou	2.	
au-dessus de 16° C	SAE 50	SAE 40 ou SAE 50
entre - 1° C et 32° C	SAE 40	SAE 40
entre -18° C et 21° C	SAE 30	SAE 40 ou SAE 30
au-dessous de - 12° C	SAE 20	SAE 30

HELICE

Type: Mc Cauley 1C 160/DTM 7557

Nombre de pales : 2

Diamètre maximum: 1,91 m Diamètre minimum: 1,88 m

Pas fixe

CABINE

Quadriplace + siège pour enfant partie AR (Option). 2 portes d'accès.

Coffre à bagages.

TABLEAU DE BORD

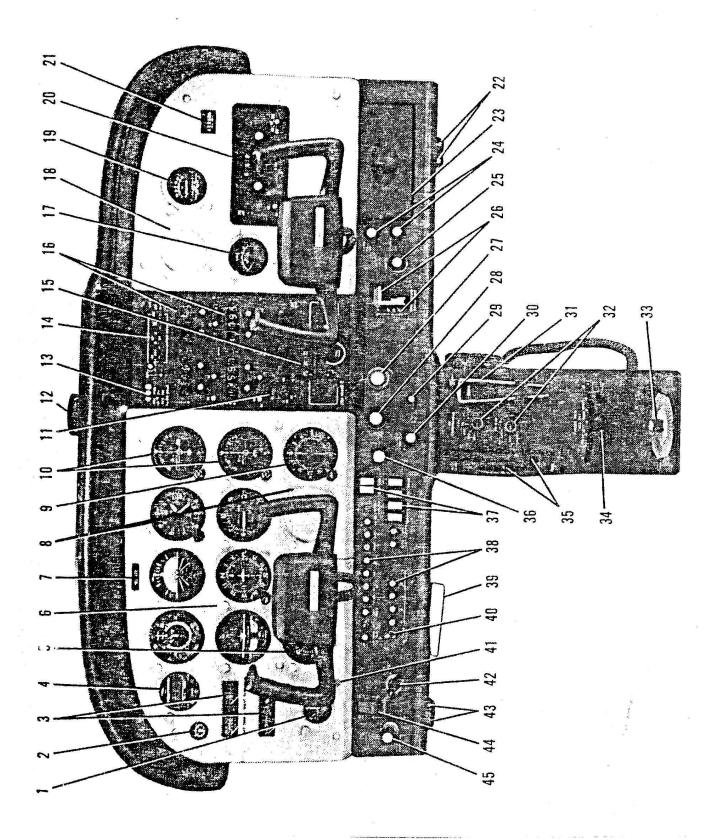


Figure 1-2

REIMS/CESSNA F 172 P

- 1. Ampèremètre.
- 2. Manomètre de dépression.
- Indicateurs de température et de pression d'huile, et jaugeurs carburant.
- . Montre.
- . Tachymètre.
- 6. Instruments de vol.
- 7. Immatriculation avion.
- 8. Espace pour instrument complémentaire
- 9. Indicateur de radio compas.
- 10. Indicateur VOR.
- 1. Transpondeur.
- 2. Compas magnétique.
- Voyants et interrupteurs de récepteurs de balises
- 14. Commutateur radio.
- 5. Boîte de contrôle de pilote automatique,
- 16. Radios.
- , Indicateur de mélange économique,
- 18. Espace pour instrument complémentaire.
- . Indicateur de température d'air carburateur.
- .0. ADF.
- . Enregistreur d'heures de vol.
- 22. Prise de micro et d'éco teurs auxiliaires (Copilote).
- 3. Boite à curtes.

- 24. Commande de chauffage cabine et de ventilation.
- 25. Allume-cigares.
- 26. Interrupteur et indicateur de commande de volets hypersustentateurs.
- Commande de mélange.
- 8. Commande des gaz (avec bouton de serrage).
- 9. Robinet prise de pression statique de secours.
- 30. Rhéostats d'éclairage de tableau de bord et radios.
- Microphone.
- 32. Commande de conditionnement d'air,
- 33. Robinet sélecteur carburant.
- 34. Commande de compensateur de direction,
- 35. Volant Cde et Ind. compensateur profondeur,

Commande de réchauffage carburateur.

36.

- 37. Interrupteurs électriques.
- 38. Disjoncteurs.
- 39. Frein de parking.
- 40. Interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques.
- 41. Lampe témoin de sous-tension.
- 42. Contact allumage.
- 43. Prise de micro et d'écouteurs auxiliaires (Copilote)
- 44. Interrupteur général.
- 45. Pompe à main d'injection,

REIMS/CESSNA F 172 P

SCHEMA CIRCUIT DE CARBURANT

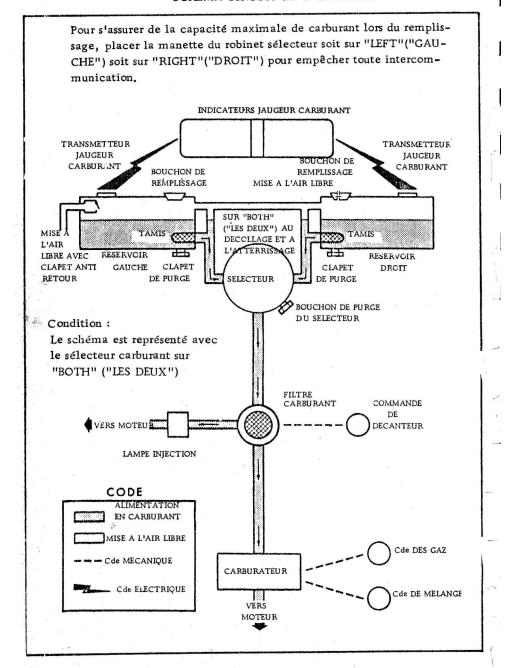


Figure 1-3

DESCRIPTION

SYSTEME D'ALIMENTATION EN CARBURANT

Le moteur est alimenté par 2 réservoirs, un dans chaque aile. Le carburant est canalisé par gravité jusqu'à un sélecteur à quatre positions : "RIGHT" ("DROITE"), "BOTH" ("LES DEUX"), "LEFT" ("GAUCHE"), "OFF" ("ARRET"), et un filtre avant d'alimenter le carburateur.

Pour les autres informations de graissage et procédures d'entretien, se reporter au guide de maintenance de l'avion.

QUANTITE DE CARBURANT			
Réservoirs carburant	Capacité total carburant	Carburant total inutilisable	Carburant to- tal utilisable toutes condi- tions de vol
2 réservoirs d'aile stan- dard 81,5 litres 21,5 US Gal chacun	163 litres 43 US Gal	11 litres 3 US Gal	152 litres 40 US Gal
Optionnel 2 réservoirs d'aile grand rayon d'action 102 litres 27 US Gal chacun	204 litres 54 US Gal	15 litres 4 US Gal	189 litres 50 US Gal
Optionnel 2 réservoirs d'aile structuraux grand rayon d'action 128,5 litres 34 US Gal chacun	257 litres 68 US Gal	22 litres 6 US Gal	235 litres 62 US Gal

FIGURE 1-4

NOTA

L'avion peut faire l'objet d'un arrêt moteur lors des dérapages ou glissades prolongés si la quantité de carburant dans les réservoirs est inférieure ou égale au 1/4 de celle totale. En conséquence les vols dans de telles conditions ne doivent pas excéder 30 secondes.

DESCRIPTION

SYSTEME D'ALIMENTATION EN CARBURANT

Le moteur est alimenté par 2 réservoirs, un dans chaque aile. Le carburant est canalisé par gravité jusqu'à un sélecteur à quatre positions : "RIGHT" ("DROITE"), "BOTH" ("IES DEUX"), "LEFT" ("GAUCHE"), "OFF" ("ARRET"), et un filtre avant d'alimenter le carburateur.

Pour les autres informations de graissage et procédures d'entretien, se reporter au guide de maintenance de l'avion.

QUANTITE DE CARBURANT			
Réservoirs carburant carburant carburant carburant carburant carburant carburant		Carburant to- tal utilisable toutes condi- tions de vol	
2 réservoirs d'aile stan- dard 81,5 litres 21,5 US Cal-chacun	163 litres 43 US Gal	11 ntres 3 US Gal	152 litres 40 US Gal
Optionnel 2 réservoirs d'aile grand rayon d'action 102 litres 27 US Gal chacun	204 litres 54 US Gal	15 litres 4 US Gal	189 litres 50 US Gal
Optionnel 2 réservoirs d'aile structuraux grand rayon d'action 128,5 litres 34 US Gal chacun	257 litres 68 US Gal	22 litres 6 US Gal	235 litres 62 US Gal

FIGURE 1-4

NOTA

L'avion peut faire l'objet d'un arrêt moteur lors des dérapages ou glissades prolongés si la quantité de carburant dans les réservoirs est inférieure ou égale au 1/4 de celle totale. En conséquence les vols dans de telles conditions ne doivent pas excéder 30 secondes.

NOTA

Les indications des jaugeurs ne sont pas correctes lors des dérapages, glissades ou lorsque l'avion se trouve dans une assiette inhabituelle.

PURGE DU CIRCUIT CARBURANT

Chaque réservoir est équipé d'un clapet de purge situé à l'emplanture de la voilure. Un bol de purge placé dans la boite à gants permet de vérifier l'absence d'eau ou de sédiment dans le carburant.

Une tirette repérée "FUEL STRAINER DRAIN" ("COMMANDE DE DE-CANTEUR") est située à l'intérieur de la porte d'accès du capot moteur et est reliée au clapet de purge du filtre décanteur. Une fois la purge terminée, vérifier que le clapet est bien fermé. Page laissée intentionnellement blanche

INSTALLATION ELECTRIQUE

L'énergie électrique est fournie par un alternateur et son redresseur fournissant un courant continu de 28 volts, 60 ampères entraîné par le moteur. Une batterie de 24 volts, 14 ampères/heure est fixée à gauche en avant de la cloison pare-feu.

Le courant est distribué à la plupart des circuits électriques et à tous les instruments électroniques par une barre bus principale et une barre bus des équipements électroniques. Ces deux barres bus sont reliées par l'interrupteur "AVIONICS POWER" ("ALIMENTATION DES EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES").

La barre bus principale est sous tension chaque fois que l'interrupteur général est sur "ON" ("MARCHE") et n'est pas affectée par l'utilisation du démarreur ou d'une source d'énergie extérieure.

Les deux barres bus sont sous tension lorsque l'interrupteur général et l'interrupteur des équipements électroniques sont sur "ON" ("MAR-CHE").

ATTENTION

Avant de mettre ou de couper le contact, et avant le démarrage du moteur ou l'utilisation d'une source d'alimentation extérieure, placer sur "OFF" ("ARRET") l'interrupteur "AVIONICS POWER" ("ALIMENTATION DES EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES") pour éviter la détérioration des équipements électroniques qui pourrait résulter des tensions transitoires.

INTERRUPTEUR GENERAL

L'interrupteur général "MASTER" est du type double basculant. Il est sur "ON" ("MARCHE") en position haute et "OFF" ("ARRET") en position basse. La partie droite de l'interrupteur repérée "BAT" ("BAT-TERIE") commande toute l'énergie électrique de l'avion. La partie gauche repérée "ALT" ("ALTERNATEUR") commande l'alternateur.

Normalement, les deux parties de l'interrupteur général doivent être utilisées simultanément; cependant la partie "BAT" ("BATTERIE") peut être mise en contact séparément pour faire un contrôle au sol.

SCHEMA CIRCUIT ELECTRIQUE

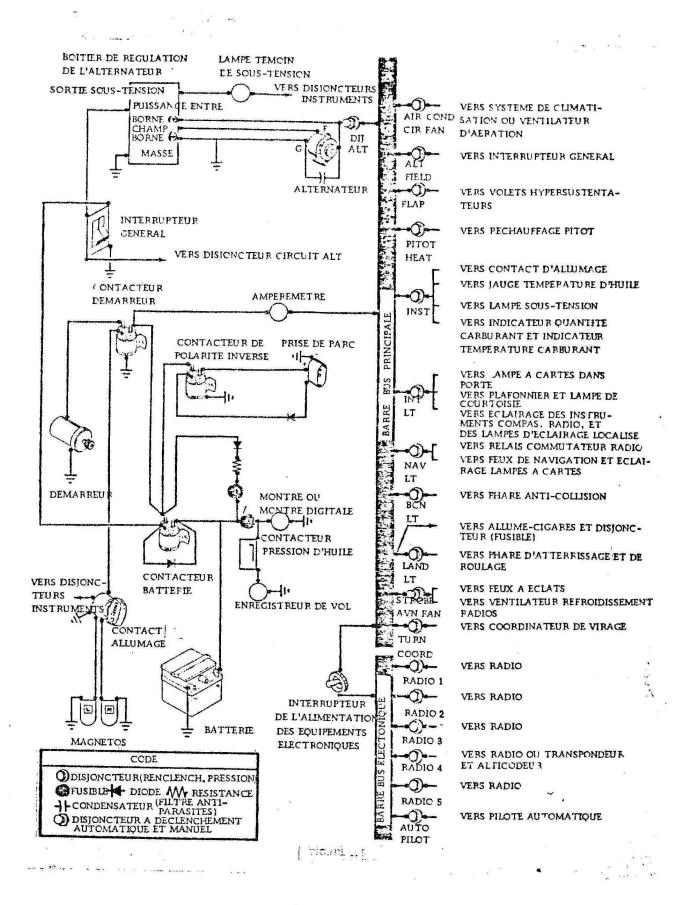


Figure 1-5

Pour vérifier ou utiliser la radio et les équipements électroniques au sol, mettre l'interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques sur "ON" ("MARCHE"). La partie "ALT" ("ALTERNATEUR"), quand elle est en position "OFF" ("ARRET"), coupe le circuit de l'alternateur. Cet interrupteur étant en position "OFF" ("ARRET"), toute la charge électrique est contenue dans la batterie. Le fonctionnement continu avec l'interrupteur de l'alternateur sur la position "OFF" ("ARRET") réduit suffisament l'énergie de la batterie pour occasionner l'ouverture du contacteur batterie. Isoler l'alternateur et empêcher ce dernier de refonctionner.

INTERRUPTEUR DE L'ALIMENTATION DES EQUIPEMENTS ELEC-TRONIQUES

L'alimentation électrique de la barre-bus principale à celle des équipements électroniques est commandée par un interrupteur à basculeur repéré "AVIONICS POWER" ("ALIMENTATION DES EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES"). Cet interrupteur est situé dans la partie inférieure gauche du tableau de bord. Lorsque l'interrupteur est mis sur "OFF" ("ARRET"), l'alimentation électrique de la barre-bus des équipements électroniques est coupée quelle que soit la position de l'interrupteur général et des interrupteurs individuels des équipements. L'interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques agit aussi comme un disjoncteur. En cas de mauvais fonctionnement du circuit électrique, le disjoncteur se déclenche et coupe l'alimentation de la barre-bus des équipements électroniques et l'interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques basculera automatiquement sur "OFF" ("ARRET"). Dans ce cas, laisser le disjoncteur se refroidir pendant deux minutes environ avant de le réenclencher. Si le dis oncteur se déclenche de nouveau, ne pas le réenclencher. L'interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques peut être utilisé à la place des interrupteurs individuels des équipements électroniques ; il doit être placé sur "OFF" ("ARRET") avant de mettre ou couper le contact, avant le démarrage du moteur ou l'utilisation d'une source d'alimentation extérieure.

AMPEREMETRE

L'ampèremètre indique l'intensité de courant foumi soit par l'alternateur à la batterie, soit par cette demière au réseau électrique. Lorsque l'interrupteur général "MASTER" est sur "ON" ("MARCHE"), moteur en

fonctionnement, l'ampèremètre indique la charge foumie à la batterie, ou le taux de décharge si l'alternateur est hors service.

BOITIER DE REGULATION DE L'ALTERNATEUR ET LAMPE TEMOIN DE SOUS-TENSION

L'avion est équipé d'une lampe témoin rouge repérée "LOW VOLTAGE" ("SOUS-TENSION") située sur le tableau de bord et d'un boîtier de régulation d'alternateur composé d'un régulateur et d'un détecteur de surtension situé sur la cloison pare-feu côté moteur. En cas de surtension, le boîtier de régulation de l'alternateur coupe automatiquement l'excitation du circuit de l'alternateur. Dans ces conditions, la batterie assure l'alimentation électrique signalée par un taux de décharge sur l'ampèremètre et en cas de sous-tension, la lampe témoin rouge s'allume. Le boîtier de régulation de l'alternateur peut de nouveau être excité en plaçant l'interrupteur général sur arrêt, puis en le remettant sur marche. Si la lampe témoin ne s'allume pas, l'alternateur charge normalement; si elle se rallume, une panne de circuit électrique existe et le vol doit être interrompu dès que possible.

NOTA

Durant les manoeuvres au sol à faibles régimes, la lampe témoin de sous-tension peut s'allumer et l'ampèremètre indiquer une décharge lorsque les instruments électriques sont en fonctionnement. A des régimes plus élevés, la lampe doit s'éteindre indiquant que le circuit de l'alternateur fonctionne normalement.

La vérification de la lampe témoin de sous-ten-

La vérification de la lampe témoin de sous-tension s'effectue en allumant les phares d'atterrissage et en coupant momentanément l'interrupteur d'excitation de l'alternateur "ALT" de
l'interrupteur général tout en laissant le réseau
"BAT" ("BATTERIE") en fonctionnement. Par
contre la lampe témoin de sous tension ne s'allumera pas si le conjoncteur disjoncteur n'est
pas enclenché.

DISJONCTEURS ET FUSIBLES

La majorité des circuits électriques de l'avion sont protégés par des disjoncteurs à réenclenchement par pression installés sur la partie inférieure

REIMS/CESSNA F 172 P

gauche du tableau de bord. Cependant l'alternateur, les feux à éclats et le ventilateur refroidissement radios sont protégés par deux disjoncteurs à décienchement automatique et manuel. En plus des disjoncteurs individuels, un disjoncteur de type bascule repéré "AVIONICS POWER" ("ALIMENTATION DES EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES") situé dans la même zone, protège les instruments électroniques.

L'allume-cigares est protégé par un disjoncteur à réenclenchement manuel situé au dos de l'allume-cigares et par un fusible derrière le tableau de bord. La lampe à cartes de volant (si installée) est protégée par le disjoncteur "NAV LIGHT" ("FEUX DE NAVIGATION") et par un fusible derrière le tableau de bord.

Les circuits électriques qui ne sont pas protégés par les disjoncteurs, le sont par des fusibles montés à proximité de la batterie. Ce sont : les circuits de fermeture du contacteur de batterie, de source d'alimentation extérieure, de la montre, et du compteur enregistreur d'heures de vol.

ECLAIRAGE EXTERIEUR

Des feux de navigation classiques sont situés sur les saumons d'ailes et au sommet du gouvernail de direction.

Des phares d'atterrissage et de roulage au sol sont montés dans le nez de capot.

Un phare anti-collision optionnel est monté au sommet de la dérive, un feu à éclats optionnel dans chaque saumon d'aile et une lampe de courtoisie optionnelle sous chaque aile, près de la porte cabine.

Le fonctionnement des lampes de courtoisie est assuré par l'interrupteur "DOME LIGHTS" ("PLAFONNIER") situé sur le garnissage de plafond,

Le fonctionnement de tous les autres feux extérieurs est commandé par des interrupteurs à basculeur situés dans la partie inférieure gauche du tableau de bord.

NOTA

Le phare anti-collision ne doit pas être utilisé pendant la traversée de nuages ou d'une couche nuageuse, les éclats du phare, réfléchis par les fines gouttelettes ou les particules d'eau en suspension dans l'atmosphère, peuvent produire des vertiges et des pertes d'orientation surtout la nuit.

REIMS/CESSNA F 172 P

Les deux feux à éclats à haute intensité améliorent la protection anti-collision. Cependant, ces feux doivent être éteints au voisinage d'autres appareils, ou en vol dans les nuages, le brouillard ou la brume.

ECLAIRAGE INTERIEUR

- L'éclairage des instruments et du tableau de brod est assuré par l'éclairage général, l'éclairage intégré et l'éclairage localisé (si monté). Son intensité se règle à l'aide du bouton de commande à rhéostat de gros diamètre repéré "PANEL LT" ("ECLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD") et de petit diamètre repéré "RADIO LT" ("ECLAIRAGE RADIO") situé sous la commande des gaz.
- Un interrupteur de type coulissant (si monté) repéré "PANEL LIGHTS" ("ECLAIRAGE TABLEAU DE BORD") situé sur le garnissage de plafond est utilisé pour sélectionner l'éclairage général en position "FLOOD", ou l'éclairage localisé en position "POST" ou une combinaison de l'éclairage général et localisé en position "BOTH" ("LES DEUX").
- L'éclairage incorporé du bloc des instruments de contrôle moteur (si l'éclairage localisé est installé) des appareils radio et du compas diamètre "RADIO LT" ("ECLAIRAGE RADIO").
- Un plafonnier de cabine et son interrupteur sont situés dans le garnissage de plafond.
- Une lampe à cartes optionnelle située à la base du volant pilote est d'une grande utilité pour la lecture des cartes et autres documents au cours des vols de nuit. Pour utilisation, mettre sur "Marche" l'interrupteur "NAV LT" ("FEUX DE NAVIGATION") et régler l'intensité d'éclairage avec le rhéostat à bouton moleté situé à la base du volant.
- Une lampe à cartes optionnelle orientale située sur le montant gauche de porte avec lampe rouge et blanche peut éclairer n'importe quel endroit désiré par le pilote. Pour l'utiliser, mettre au choix l'interrupteur situé sous la lampe sur la position "RED"("ROUGE") "OFF"("AR-RET") "WHITE"("BLANC").

COMMANDE DE VOLETS HYPERSUSTENTATEURS

La position des volets hypersustentateurs est assurée par une commande se déplaçant vers le haut ou vers le bas dans une fente située dans le tableau de bord. Cette fente possède deux crans donnant les positions 10° et 20°. Pour des positions supérieures à 10°, déplacer la commande

vers la droite pour la dégager du cran et la placer à la position désirée. Une graduation en degrés et une aiguille situées à gauche de cette commande indiquent la position des volets.

Le circuit du système des volets est protégé par un disjoncteur de 10 ampères repéré "FLAP" ("VOIETS HYPERSUSTENTATEURS") sur le côté gauche du tableau de bord.

CHAUFFAGE CABINE ET AERATION

Le chauffage de la cabine est assuré par la tirette marquée "CABIN HT" ("CHAUFFAGE CABINE"). Tirer vers soi environ 1 cm pour obtenir un chauffage moyen. Si l'on désire un chauffage maximum, tirer la commande à fond.

Le chauffage est assuré à l'avant de la cabine par des trous placés en avant et au-dessus de l'ensemble palonnier et à l'arrière par des conduits à gauche et à droite à hauteur du plancher.

Le dégivrage du pare-brise est assuré par deux ouvertures près de son bord inférieur. Deux boutons commandent chacune des ouvertures pour permettre la régulation du débit d'air de dégivrage.

L'aération cabine est commandée par la tirette marquée "CABIN AIR" ("AERATION CABINE").

Deux prises d'air additionnelles situées dans la partie supérieure gauche et droite du pare-brise alimentent en air frais le pilote et le co-pilote.

Deux aérateurs pour les places arrières peuvent être fournis en option.

FREIN DE PARKING

Pour engager le frein de parking, tirer vers soi la poignée située sous le tableau de bord place pilote et la verrouiller dans les crans prévus à cet effet, en lui imprimant 1/4 de tour vers le bas. Pour le libérer, effectuer la manoeuvre inverse.

AVERTISSEUR DE DECROCHAGE

L'avertisseur de décrochage se fait clairement entendre entre 9 et 18 km/h - 5 et 10 kt avant le décrochage et se poursuit jusqu'au décrochage.

SECTION 2

LIMITATIONS

BASES DE CERTIFICATION

L'avion REIMS/CESSNA F 172 P a été certifié au règlement AIR 2052 A avec amendements à la date du 16/09/66 en Catégorie Normale et Utilitaire dans les limites indiquées ci-après.

VITE	SSES INDIQUEES LIMITES	km/h	kt
VNE	(vitesse à ne jamais dépasser)	293	158
VNO	(vitesse maximale de croisière)	235	127
VFE	(vitesse limite volets sortis)		~,
4.	volets 10°	204	110
	volets 10° à 30°	158	8,5
VA	(vitesse de manoeuvre)	183	99

REPERES SUR L'ANEMOMETRE - VITESSES INDIQUEES

Trait radial rouge 293 km/h - 158 kt - Arc jaune de 235 à 293 km/h - 127 à 158 kt - A utiliser avec prudence air calme.

Arc vert de 82 à 235 km/h - 44 à 127 kt - Zone d'utilisation normale.

Arc blanc de 61 à 158 km/h - 33 à 85 kt - Zone d'utilisation des volets.

FACTEURS DE CHARGE LIMITE DE CALCUL A LA MASSE MAXIMALE (HYPERSUSTENTATEURS ESCAMOTES)

Catégorie	Volets rentrés	Volets sortis
"Normale" (1089 kg) $n =$	+ 3.8 - 1.52	n = +3.0
"Utilitaire" (953 kg) n =	+4.4 -1.76	n = +3.0

MASSE MAXIMALE AUTORISEE AU DECOLLAGE ET A L'ATTERRISSAGE

Catégorie "Normale" : 1089 kg Catégorie "Utilitaire" : 953 kg

CENTRAGE

- Mise à niveau : montant supérieur de porte cabine horizontal.
- Référence de centrage : Face AV de cloison pare-feu.
- Limites de centrage :

Catégorie Normale

Centrage arrière en charge jusqu'à 1089 kg	
Centrage avant en charge jusqu'à 885 kg	+0,89 m
Centrage avant en charge à 1089 kg	
Centrasse en charge entre 885 et 1089 kg	évolution
•	linéaire

Catégorie Utilitaire

Centrage arrière en charge jusqu'à 953 kg	+1,03 m
Centrage avant en charge jusqu'à 885 kg	+0,89 m
Centrage avant en charge à 953 kg	
Centrage en charge entre 885 et 953 kg	
	linéaire

CHARGEMENT LIMITE

- Nombre d'occupants :
 - Places AV : 2
 - Places AR : 2
- Equipage minimum: 1 pilote
- Masse autorisée dans la soute Zone 1 + Zone 2 : 54 kg.
- Banquette enfant optionnelle autorisée si ceinture de sécurité.

CLASSIFICATION VFR DE NUIT ET IFR

L'avion est autorisé au VFR de nuit ou à l'IFR lorsqu'il comporte à bord les équipements définis par l'arrêté du 8 juillet 1976 (applicable aux avions pour lesquels la date de référence des conditions techniques de certificat de type est antérieure au 16 juin 1974).

La définition de ces équipements figure en section 6 du présent manuel.

GIVRAGE

Le vol en conditions givrantes connues est interdit.

MANOEUVRES CATEGORIE UTILITAIRE

Cet appareil n'est pas conçu pour le vol acrobatique. Cependant, certaines manoeuvres nécessaires à l'obtention de certains brevets peuvent être effectuées en tenant compte des limitations données par le tableau suivant:

Aucune manoeuvre acrobatique n'est permise exceptée celles dont la liste suit :

MANOEUVRES	VITESSE INDIQUEE DE DEPART RECOMMANDEE
Chandelles	195 km/h - 105 kt
Lazy-eights	195 km/h - 105 kt
Virages serrés	176 km/h - 95 kt
Vrilles	Décélération lente
Décrochages	Décélération lente

L'utilisation brutale des commandes de vol est interdite au-dessus de 183 km/h - 99 kt.

La vrille volontaire, volets sortis, est interdite. Les manoeuvres acrobatiques sous facteur de charge négatif ne sont pas recommandées.

Il est bon de savoir que par construction l'appareil est fin et que son accélération en piquée est rapide. Controler sa vitesse est l'élément de base car les manoeuvres à grandes vitesses entrainent des facteurs de charge importants. Eviter l'emploi brutal des commandes de vol.

LIMITATIONS MOTEUR

Puissance et régime : 119 kW - 2700 t/mn (160 HP)

LIMITATIONS TEMPERATURE D'HUILE

Normal: Secteur vert.

Maximum admis : Ligne rouge - 118° C - 245° F.

JAUGEURS

Ligne rouge correspond à la quantité de carburant inutilisable.

LIMITATIONS PRESSION D'HUILE

Minimum ralenti: Ligne rouge 1,72 bar - 25 PSI. Normal: Secteur vert 4,13-6,20 bars - 60-90 PSI. Maximum: Ligne rouge 7,93 bars - 115 PSI.

TACHYMETRE

Plage de fonctionnement normal (arc vert)

Niveau de la mer - 2100 à 2450 t/mm

5000 ft (1524 m) - 2100 à 2575 t/mm

10000 ft (3048 m) - 2100 à 2700 t/mm

Maximum autorisé (trait rouge) 2700 t/mm

MANOMETRE DE DEPRESSION

Plage de fonctionnement normal (arc vert): 4,5 à 5,4 in. Hg.

REIMS/CESSNA F 172 P

PLAQUETTES

Les renseignements suivants sont fournis sous forme de plaquettes individuelles.

1. Bien en vue du pilote:

En utilisation normale, respecter les limites d'emploi précisées par les plaquettes et consignes contenues dans l'avion. Se référer également aux autres limitations d'emploi mentionnées dans ce manuel concernant l'utilisation de cet avion en catégorie normale ou utilitaire.

Catégorie Normale: Manoeuvres acrobatiques, y compris les vrilles, interdites.

Catégorie Utilitaire : Aucune manoeuvre aérobatique autorisée sauf celles spécifiées dans ce manuel. Compartiment à bagages et sièges arrière vides.

Sortie de Vrille: Gouverne de direction en opposition. Manche vers l'avant. Commande de gauchissement au neutre.

Vols en condition de givrage connus interdits.

Conditions d'utilisation:

VFR - IFR - JOUR - NUIT selon équipements installés et en état de marche.

- 2. Sur le sélecteur essence :
- Réservoirs rayon d'action standard

"BOTH"("LES DEUX") 40 US Gal - 152 I POUR TOUTES LES CONFIGURATIONS AVION, DECOLLAGE, ATTERRISSAGE.
"LEFT"("GAUCHE") 20 US Gal - 76 I EN CROISIERE SEULEMENT.
"RIGHT"("DROITE") 20 US Gal - 76 I EN CROISIERE SEULEMENT.

"OFF" ("ARRET")

- Réservoirs grand rayon d'action

"BOTH"("LES DEUX") 50 US Gal - 189 1 POUR TOUTES LES CONFIGURATIONS AVION, DECOLLAGE, ATTERRISSAGE.
"LEFT"("GAUCHE) 25 US Gal - 99,5 1 EN CROISIERE SEULEMENT.
"RIGHT"("DROITE") 25 US Gal - 99,5 1 EN CROISIERE SEULEMENT.
"OFF" ("ARRET").

- Réservoirs structuraux grand rayon d'action

"BOTH" ("LES DEUX") 62 US Gal - 235 1. POUR TOUTES LES CONFIGURATIONS AVION, DECOLLAGE, ATTERRISSAGE.
"LEFT" ("GAUCHE") 31 US Gal - 117,5 1. EN CROISIERE SEULEMENT.
"RIGHT" ("DROITE") 31 US Gal - 117,5 1. EN CROISIERE SEULEMENT.
"OFF" ("ARRET").

- 3. A côté du bouchon de remplissage carburant :
- Réservoirs rayon d'action standard

CARBURANT

INDICE D'OCTANE 100 LL/100 MINIMUM CAPACITE 21,5 US GALLONS - 81,5 LITRES

- Réservoirs grand rayon d'action

CARBURANT

INDICE D'OCTANE 100 LL/100 MINIMUM CAPACITE 27 US GALLONS - 102 LITRES

Manuel de vol

REIMS/CESSNA F 172 P

- 2. Sur le sélecteur essence :
- Réservoirs rayon d'action standard

"BOTH"("LES DEUX") 40 US Gal - 152 I POUR TOUTES LES CONFIGURATIONS AVION, DECOLLAGE, ATTERRISSAGE.

"LEFT" ("GAUCHE") 20 US Gal - 76 LEN CROISIERE SEULEMENT.

"RIGHT" ("DROITE") 28 US Gal - 76 1 EN CROISIERE SEULEMENT.

"OFF" ("ARRET")

- Réservoirs grand rayon d'action

"BOTH"("LES DEUX") 50 US Gal - 189 I POUR TOUTES LES CONFI-GURATIONS AVION, DECOLLAGE, ATTERRISSAGE.

"LEFT" ("GAUCHE) 25 US Gal 99,5 1 EN CROISIERE SEULEMENT.

"RIGHT" ("DROITE") 25 US Gal - 99,5 1 EN CROISIERE SEULEMENT.

"OFF" ("ARRET").

- Réservoirs structuraux grand rayon d'action

"BOTH" ("LES DEUX") 62 US Gal - 235 1. POUR TOUTES LES CONFIGURATIONS AVION, DECOLLAGE, ATTERRISSAGE.

"LEFT" ("GAUCHE") 31 US Gal - 117, 5 l. EN CROISIERE SEULEMENT.

"RIGHT" ("DROITE") 31 US Gal - 117, 5 L EN CROISIERE SEULEMENT.

"OFF" ("ARRET").

- 3. A côté du bouchon de remplissage carburant :
- Réservoirs rayon d'action standard

CARBURANT

INDICE D'OCTANE 100 LL/100 MINIMUM CAPACITE 21,5 US GALLONS - 81,5 LITRES

Réservoirs grand rayon d'action

CARBURANT

INDICE D'OCTANE 100 LL/100 MINIMUM CAPACITE 27 US GALLONS - 102 LITRES

- Réservoirs structuraux grand rayon d'action

CARBURANT

INDICE D'OCTANE 100LL/100 MINIMUM CAPACITE 34 US GALLONS - 128,5 LITRES.

CAPACITE au niveau du fond de la colerette de l'orifice de remplissage 24 US GALLONS - 91 LITRES.

4. Près de l'interrupteur de commande des volets hypersustentateurs :

EVITER LES DERAPAGES AVEC VOLETS SORTIS.

- 5. Sur l'indicateur des volets hypersustenseurs :
 - 0 à 10° (Volets partiellement utilisés. Position repérée par un index de couleur bleue et rappel de vitesse limite à 204 km/h 110 kt; cran mécanique à 10°)
 - 10 à 30° (Position repérée par un index de couleur blanche et rappel de vitesse limite à 158 km/h 85 kt; cran mécanique à 10 et 20°)
- 6. Dans la soute à bagages:
 - 120 LBS 54 KG MAXIMUM BAGAGES ET / OU SIEGE AUXI-LIAIRE POUR LA ZONE EN AVANT DU MONTANT ARRIERE DE PORTE SOUTE A BAGAGES.
 - 50 LBS 23 KG MAXIMUM BAGAGES POUR LA ZONE RESTAN-TE DE SOUTE A BAGAGES.
 - MASSE MAXIMALE POUR LES DEUX ZONES : 120 LBS 54 KG.
 - POUR INSTRUCTION DE CHARGEMENT SE REFERER AU DEVIS DE MASSE ET CENTRAGE.
- 7. Sur le blocage des gouvemes :

BLOCAGE DES GOUVERNES - DEBLOQUER AVANT LE DEMARRAGE DU MOTEUR.

8. A côté de l'anémomètre :

VITESSE INDIQUEE DE MANOEUVRE : 183 km/h - 99 kt.

SECTION 3

PROCEDURES D'URGENCE

CONSIGNES EN CAS DE PANNE MOTEUR

PANNE MOTEUR AU DECOLLAGE (PISTE RESTANTE SUFFISANTE)

- 1. Manette des gaz REDUIT.
- 2. FREINER.
- 3. Volets hypersustentateurs RENTRES.
- 4. Mélange ETOUFFOIR.
- 5. Contact d'allumage "OFF" ("ARRET").
- 6. Interrupteur général "OFF" ("ARRET").

PANNE MOTEUR IMMEDIATEMENT APRES LE DECOLLAGE

- 1. Vitesse de plané VI = 121 km/h 65 kt (volets rentrés). VI = 111 km/h 60 kt (volets sortis).
- 2. Mélange ETOUFFOIR.
- 3. Sélecteur de carburant "OFF" ("ARRET").
- 4. Contact d'allumage "OFF" ("ARRET").
- 5. Volets hypersustentateurs SELON LA NECESSITE.
- 6. Interrupteur général "OFF" ("ARRET").

IMPORTANT

Atterrir droit devant, en ne faisant que des petits changements de cap pour éviter les obstacles. Ne jamais tenter de faire demi-tour vers la piste car l'altitude après le décollage n'est habituellement pas suffisante pour permettre une telle manoeuvre.

PANNE MOTEUR EN VOL

- 1. Afficher VI (plané) 121 km/h 65 kt.
- 2. Sélecteur carburant sur "BOTH" ("LES DEUX").
- 3. Mélange RICHE,
- 4. Manette des gaz OUVERT 2,5 cm.
- 5. Sélecteur magnétos sur "BOTH" ("LES DEUX").
- Si le moteur ne se remet pas en marche, choisir une aire dégagée pour un atterrissage en campagne et procéder comme suit :
- 6. Mélange ETOUFFOIR.
- 7. Manette des gaz FERME.

- 8, Contact d'allumage "OFF" ("ARRET").
- 9. Sélecteur carburant "OFF" ("ARRET").
- 19. Interrupteur général "ON" ("MARCHE") de façon à ce que le pilote puisse sortir les volets.

NOTA

Il est recommandé de se poser pleins volets pour les atterrissages en secours sur piste non aménagée.

INCENDIES

INCENDIE MOTEUR AU COURS DU DEMARRAGE AU SOL

- 1. Continuer à entrainer le moteur pour essayer de le démarrer et aspirer ainsi les flammes et le carburant accumulé dans le carburateur et le moteur.
- Si le moteur démarre :
- 2. Régime 1700 t/mn pendant quelques minutes.
- 3. Moteur COUPER et vérifier avaries.
- Si le moteur ne démarre pas :
- 4. Manette des gaz PLEIN OUVERT.
- 5. Mélange ETOUFFOIR.
- 6. Moteur CONTINUER à l'entraîner pendant 2 à 3 minutes
- 7. Saisir l'extincteur (en cas de présence à bord).
- 8. Moteur COUPER.
 - a. Interrupteur général "OFF" ("ARRET").
 - b. Contact d'allumage "OFF" ("ARRET").
 - c. Sélecteur de carburant "OFF" ("ARRET".
- 9. Flammes ETOUFFEES avec l'extincteur, couverture de laine, ou sable.
- 10. Dégâts VERIFIER les avaries causées par l'incendie et réparer ou remplacer les équipements endommagés avant le vol suivant.

INCENDIE MOTEUR EN VOL

- 1. Mélange ETOUFFOIR.
- 2. Sélecteur de carburant "OFF" ("ARRET").
- 3. Interrupteur général "OFF" ("ARRET").

- 4. Commandes de chauffage et de ventilation cabine "OFF" ("FERME") (sauf les aérateurs de voilure).
- 5. Vitesse VI = 185 km/h 100 kt. Si l'incendie ne s'arrête pas, augmenter la vitesse de plané pour essayer de trouver une vitesse qui assurera un mélange non combustible.
- 6. Atterrissage forcé EXECUTE (conformément aux consignes du paragraphe "Atterrissage d'urgence avec une panne moteur totale").

INCENDIE DANS LA CABINE

- 1. Interrupteur général "OFF" ("ARRET").
- 2. Chauffage cabine et aérateurs FERME (pour éviter les courants d'air).
- 3. Extincteur portatif UTILISER si disponible puis ventiler la cabine.
- 4. Atterrir dès que possible pour inspecter les avaries causées par l'incendie.

INCENDIE DANS LA VOILURE

- 1. Interrupteur de feux de navigation "OFF" ("ARRET").
- 2. Interrupteur de réchauffage pitot (si installé) "OFF" ("ARRET").
- 3. Interrupteur de feux à éclats (si installés) "OFF" ("ARRET").

NOTA

Effectuer une glissade pour empêcher les flammes d'atteindre le réservoir carburant et la cabine et atterrir dès que possible en utilisant si nécessaire les volets à l'approche finale ou l'arrondi.

INCENDIE ELECTRIQUE EN VOL

- 1. Interrupteur général "OFF" ("ARRET").
- 2. Interrupteur des équipements électroniques "OFF" ("ARRET").
- 3. Tous les autres interrupteurs (sauf le contact d'allumage) "OFF" ("ARRET").
- 4. Aérateurs, ventilation et chauffage cabine FERME.
- 5. Extincteur DECHARGER s'il y en a un à bord puis ventiler la cabine.
- Si l'incendie semble circonscrit et si l'alimentation électrique est nécessaire à la puirsuite du vol :
- 6. Interrupteur général "ON" ("MARCHE").
- 7. Disjoncteurs IDENTIFIER le circuit défectueux ; ne pas le réenclencher.
- 8. Interrupteurs radio "OFF" ("ARRET").
- 9. Interrupteur des équipements électroniques "ON" ("MARCHE").
 3.3

- 10. Interrupteurs radio et électriques Les mettre sur "ON" ("MARCHE") un à un en attendant un instant entre chaque interrupteur pour localiser le court-circuit.
- 11. Aérateurs, ventilation et chauffage cabine OUVERT une fois certain que l'incendie est définitivement circonscrit.

MAUVAIS FONCTIONNEMENT ELECTRIQUE

INDICATION DE CHARGE EXCESSIVE SUR L'AMPEREMETRE : (Aiguille en butée sur l'indicateur)

- 1. Alternateur "OFF" ("ARRET").
- 2. Disjoncteur de l'alternateur DECLENCHE.
- 3. Equipement électrique non essentiel "OFF" ("ARRET").
- 4. Vol ATTERRIR aussitôt que possible.

VOYANT D'ALARME DE SOUS-TENSION S'ALLUME EN VOL: (Ampèremètre indique une décharge)

- 1. Interrupteur des équipements électroniques "OFF" ("ARRET").
- 2. Interrupteur général "OFF" ("ARRET") (batterie et excitation alternateur).
- 3. Interrupteur général "ON" ("MARCHE").
- 4. Disjoncteur de l'alternateur VERIFIER ENCLENCHE.
- 5. Voyant d'alarme de sous-tension VERIFIER ETEINT.
- 6. Interrupteur des équipements électroniques "ON" ("MARCHE").
- Si le voyant d'alarme de sous-tension se rallume :
- 7. Alternateur "OFF" ("ARRET").
- 8. Radios et équipements électriques non essentiels "OFF" ("ARRET").
- 9. Vol "ATTERRIR" aussitôt que possible.

VOL DANS DES CONDITIONS DE GIVRAGE

Le vol dans des conditions de givrage est interdit. Cependant, une zone givrante peut être traversée.

- 1. Interrupteur de réchauffage pitot "ON" ("MARCHE").
- 2. Modifier l'altitude pour rencontrer une zone moins favorable au givrage.
- 3. Tirer complètement la commande de réchauffage cabine et régler les débits d'air chaud de dégivrage sur le pare-brise et d'air froid cabine à l'aide des commandes. Accroître le débit d'air chaud en limitant l'emploi de la commande d'air cabine.
- 4. Ouvrir les gaz pour augmenter la vitesse du moteur et minimiser l'accumulation de givre sur les pales d'hélice.
- 5. Réchauffer le carburateur selon la nécessité.

- 6. Prévoir un atterrissage à l'aéroport le plus proche.
- 7. Dans le cas d'une accumulation importante de givre préparez-vous à une vitesse de décrochage plus élevée.
- 8. Laisser les volets rentrés pour ne pas provoquer une perte d'efficacité de la profondeur.
- 9. Ouvrir la glace gauche et racler le givre sur une partie du parebrise pour améliorer la visibilité en approche d'atterrissage.
- 10. Faire une approche en glissade pour avoir une meilleure visibilité.
- Approcher à VI = 120 à 140 km/h 65 à 75 kt selon l'épaisseur du givrage.
- 12. Atterrir en position horizontale.

VRILLE INVOLONTAIRE (CATEGORIE NORMALE)

En cas de vrille accidentelle, utiliser la technique standard suivante de sortie de vrille:

- 1. Ramener la manette des gaz en position de ralenti et garder les ailerons au neutre.
- 2. Pousser le palonnier à fond dans le sens opposé à la rotation.
- 3. Après un quart de tour, pousser la commande de profondeur à piqué d'un mouvement énergique du manche.
- 4. Une fois la rotation arrêtée, ramener le palonnier au neutre et sortir du piqué en effectuant une ressource modérée.

SORTIE D'UN PIQUE EN SPIRALE INVOLONTAIRE EN MAUVAISE VISIBILITE

- 1. Fermer les gaz.
- 2. Arrêter le virage par l'utilisation coordonnée des ailerons et de la gouverne de direction, en alignant la maquette du coordinateur de virage avec la ligne de référence horizontale.
- 3. Tirer avec précaution sur le manche pour réduire lentement la vitesse indiquée à 148 km/h 80 kt.
- 4. Régler le compensateur de profondeur pour maintenir une lescente à VI = 148 km/h 80 kt.
- 5. Lâcher le volant et garder le cap en agissant sur le palonnier. Régler le compensateur de direction (si installé) pour annuler les efforts sur le palonnier.
- 6. Mettre le réchauffage carburateur.
- 7. Décrasser le moteur de temps en temps, mais éviter les applications

- de puissance élevées qui dérègleront l'avion compensé en descente.
- 8. A la sortie des nuages, appliquer la puissance normale de croisière et reprendre le vol.

INCIDENTS D'ATTERRISSAGE

ATTERRISSAGE AVEC UN PNEU CREVE

- 1. S'attendre à ce que l'avion amorce un virage du côté du pneu crevé.
- 2. Sortir les volets normalement et atterrir en position cabrée et légèrement inclinée pour maintenir le pneu crevé au-dessus du sol le plus longtemps possible. A l'impact, le contrôle en direction peut être maintenu avec le palonnier et en freinant du coté de la roue en bon état.

ATTERRISSAGE AVEC LA GOUVERNE DE PROFONDEUR HORS DE FONCTIONNEMENT

Compenser l'avion pour le vol horizontal (à une vitesse indiquée d'environ 120 km/h - 65 kt et 20° de volets) au moyen de la manette des gaz et du compensateur de profondeur. Ne pas modifier par la suite le réglage du compensateur de profondeur et controler l'angle de descente en ne jouant exclusivement que sur la puissance. A l'arrondi, le moment à piquer résultant de la réduction de puissance constitue un facteur défavorable et l'avion risque de toucher sur la roulette de nez. Par conséquent, à l'arrondi, le compensateur de profondeur sera réglé à plein cabré et la puissance ajustée de sorte que l'assiette de l'avion soit horizontale au moment de l'impact. Réduire les gaz à fond à l'impact.

ATTERRISSAGE FORCE

ATTERRISSAGE DE PRECAUTION AU MOTEUR

Avant d'effectuer un atterrissage "en campagne", reconnaître la zone d'atterrissage à une altitude de sécurité suffisamment basse pour identifier le terrain, en procédant de la façon suivante :

- 1. Survoler le terrain choisi à la vitesse indiquée de 111 km/h 60 kt avec 20° de volets, en repérant la meilleure zone d'atterrissage pour l'approche suivante. Rentrer ensuite les volets lorsque l'avion atteint l'altitude et la vitesse de sécurité.
- 2. Ceintures de sièges et bretelles ATTACHEES.
- 3. Interrupteur équipements électroniques et électriques "OFF" ("ARRET").
- 4. Volets hypersustentateurs 30° (en approche finale).
- 5. Vitesse indiquée 111 km/h 60 kt.
- 6. Interrupteur général "OFF" ("ARRET").
- 7. Portes de cabine DEVERROUILLER avant l'approche finale.
- 8. ATTERRIR avec une assiette légèrement queue basse.
- 9. Contact d'allumage "OFF" ("ARRET").
- 10. Freins FREINER ENERGIQUEMENT.

ATTERRISSAGE D'URGENCE AVEC PANNE MOTEUR TOTALE

- 1. Vitesse indiquée 120 km/h 65 kt (volets rentrés).

 111 km/h 60 kt (volets sortis).
- 2. Ceintures de sièges et bretelles ATTACHEES.
- 3. Mélange ETOUFFOIR.
- 4. Robinet de carburant "OFF" ("ARRET").
- 5. Contact d'allumage "OFF" ("ARRET").
- 6. Volets hypersustentateurs SELON LA NECESSITE (30° recommandé).
- 7. Interrupteur général "OFF" ("ARRET").
- 8. Portes cabine DEVERROUILLER avant l'approche finale.
- 9. ATTERRIR en position légèrement queue basse.
- 10. Freins FREINER ENERGIQUEMENT.

AMERRISSAGE FORCE

- 1. Attacher ou jeter les objets lourds.
- 2. Envoyer message "Mayday" sur fréquence 121,5 MHZ ou 7700 si un transpondeur est installé.
- 3. Approche vent de face avec vents forts et mer agitée. Par forte houle et vent léger, amerrir parallèlement aux lames.
- 4. Approche avec moteur:
 - VI = 102 km/h 55 kt, 20° à 30° de volets et 300 ft/mn 1, 5 m/s.

Approche sans moteur :

- VI = 121 km/h 65 kt, (volets relevés).
- VI = 111 km/h 60 kt, (volets 10°).

- 5. Déverrouiller les portes cabine.
- 6. Maintenir une descente jusqu'au point d'amerrissage en position horizontale.
- 7. Se protéger la tête au moment de l'amerrissage.
- 8. Evacuer l'avion (si nécessaire, ouvrir la fenêtre pour inonder la cabine afin que la pression soit répartie de manière à ouvrir la porte).
- 9. Gonfler gilets de sauvetage et canot après évacuation de la cabine.

L'avion ne peut pas flotter plus de quelques minutes.

SECTION 4

PROCEDURES NORMALES

Exemple de Calcul de Chargement	Avior	Туре	Votre	avion
Catégorie NORMALE	Masse	Moment	Masse	Moment
Description of the parameter description is to be darked the design of the confidence of the description of	kg	mkg	kg	mkg
Masse à vide homologuée			The state of the s	
(carburant inutilisable et plein	665	660		, T
d'huile inclus)				
Carburant - densité : 0,72 * Standard : 152 litres	109	133	2 ·	
* Grande capacité: 189 litres				
* Structuraux : 235 litres				
Pilote et passager avant	154	145		4
(de 0.86 à 1.17 m)				7 - 5
Passagers arrières	154	286		* 1.
★ ★ Bagages zone 1 : 54 kg maxi				
(de 2.08 à 2.74 m) ou passager sur				
siège enfant	7	17		
* * Bagages zone 2:23 kg maxi	^			
(de 2,74 à 3.61 m)		ļ		
Masse totale en charge de l'avion.	1089	1241	A STANSON STAN	n de Court (1644) en

Situer le point 1089 et 1241 dans le Graphique des Moments de Centrage. Si ce point est situé à l'intérieur de l'enveloppe, le centrage est bon.

** CG 1,22 m.

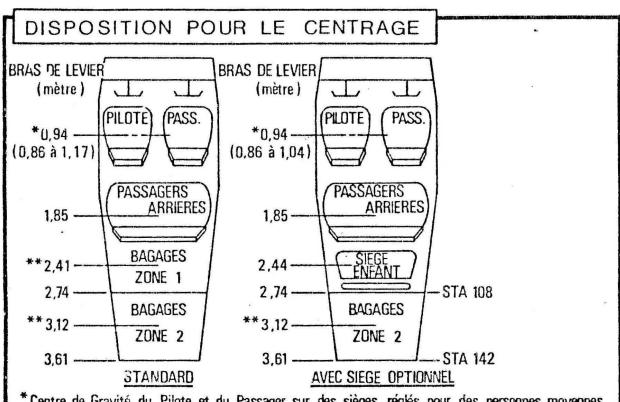
NOTE: ** Masse maxi 54 kg pour les zones 1 et 2 combinées.

Figure 4-1 (1/2)

THE WAY THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE P				
Example de Colonius Col	Avid	on Type	Votre	avion
Exemple de Calcul de Chargement Catégorie UTILITAIRE	Masse kg	Mom ent mkg	Masse kg	Moment mkg
Masse à vide homologuée Carburant inutilisable et plein d'huile inclus) Carburant-densité 0,72-CG 1,22 m Standard: 152 litres Grande capacité: 189litres Structuraux: 255litres Pilote et Passager avant	665 109 154	660 133 145		ATTENÇA TERMENIA SANCE AND CENTRAL PARTIES.
Masse totale en charge de l'avion	928	938	ARI 1207 magi dalamatu kupadan	UNITED THE PROPERTY THE SECOND STREET, ST. CO.

Situer le point 928 et 938 dans le Graphique des Moments de Centrage. Si ce point est situé à l'intérieur de l'enveloppe, le centrage est bon.

Figure 4-1 (2/2)



*Centre de Gravité du Pilote et du Passager sur des sièges réglés pour des personnes moyennes. Les chiffres entre parenthèses sont les limites avant et arrière du C.G. des occupants.

NOTE: La paroi arrière de la cabine (STA 108/2,74 m.) et la paroi arrière de la soute à bagages (STA 142/3,61 m.) peuvent être utilisées comme références pour déterminer la position du chargement.

Figure 4-2

^{**} Les Bras de Levier sont donnés au centre des zones indiquées.

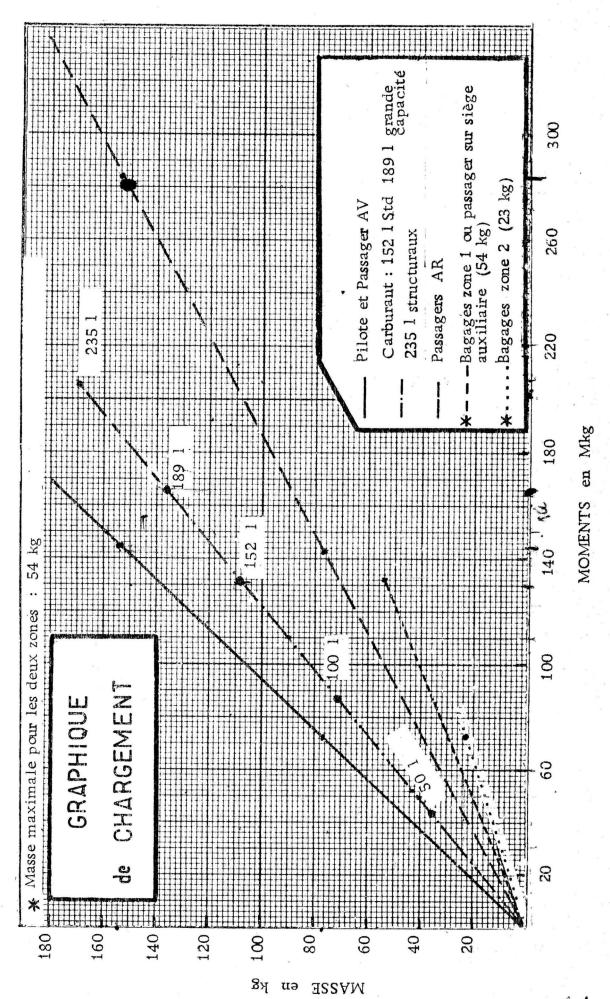


Figure 4-3

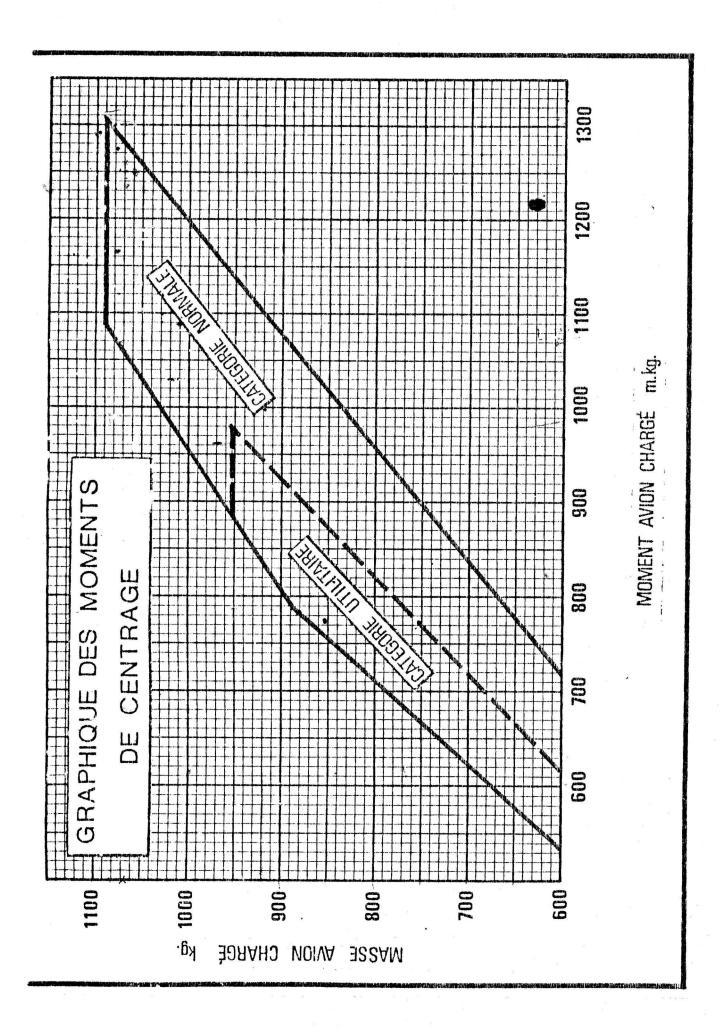


Figure 4-4

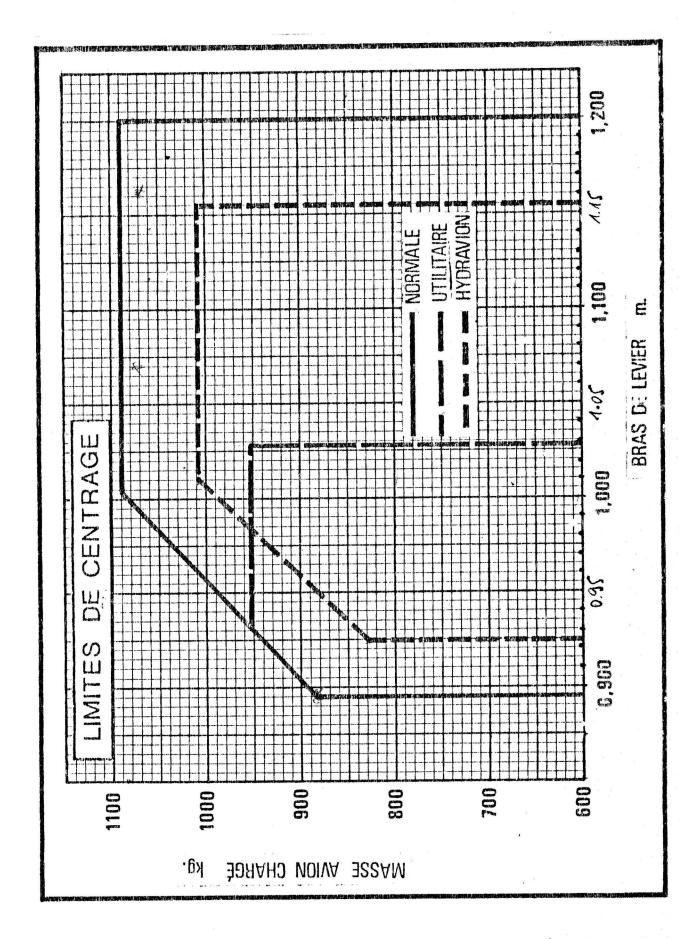


Figure 4-4A

VISITE EXTERIEURE

Se reporter à la section 6 de ce manuel en ce qui concerne les quantités, les ingrédients et spécifications des points d'entretien courant.

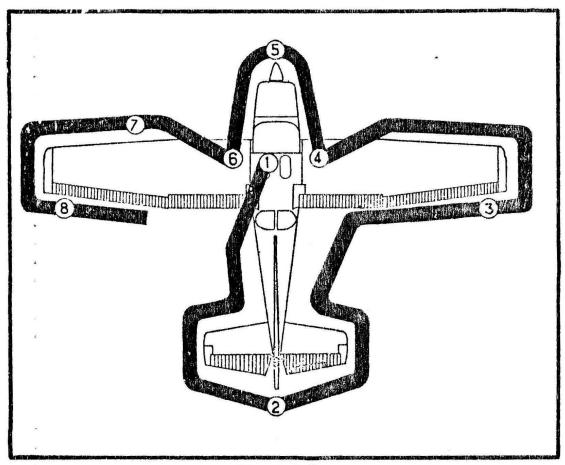


Figure 4-5

NOTA

Vérifier visuellement l'état général de l'avion pendant la visite extérieure. Par temps froid, débarrasser la voilure, l'empennage et les gouvernes des moindres accumulations de gelée blanche, de glace ou de neige. S'assurer également de l'absence dans les gouvernes de toute accumulation interne de glace ou de débris. Avant tout vol, vérifier que le réchauffage pitot (si installé) est chaud 30 secondes après sa mise en marche au moyen de la batterie. Si un vol de nuit est prévu, vérifier le bon fonctionnement de tous les feux et s'assurer de la présence d'une lampe-torche à bord.

VISITE EXTERIEURE

(1) CABINE

- 1. Vérifier que le manuel de vol est à bord de l'avion.
- 2. Commandes de vol DEBLOQUEES.
- 3. Contact d'allumage "OFF" ("ARRET").
- 4. Interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques "OFF" ("ARRET").
- 5. Interrupteur général "ON" ("MARCHE"),

IMPORTANT

Bien s'assurer que le champ de l'hélice est dégagé avant de mettre le contact d'utiliser une source d'alimentation extérieure ou lorsque l'hélice est brassée.

- 6. Jaugeur carburant VERIFIER QUANTITE.
- Ventilateur équipements radios VERIFIER FONCTIONNEMENT PAR AUDIBILITE.
- 8. Interrupteur général "OFF" ("ARRET"),
- 9. Vérifier le robinet de la prise statique de secours (si installée) est sur "OFF" ("ARRET").
- 10. Porte de soute à bagages VERIFIER VERROUILLEE, la fermer à clé si siège enfant occupé.

2 EMPENNAGE

- 1. Blocage de gouveme de direction ENLEVE.
- 2. Saisine de queue DETACHEE.
- 3. Gouvernes VERIFIER la fixation et la liberté de débattement.

3 AILE DROITE - Bord de fuite

1. Volet hypersustentateur et aileron - VERIFIER la fixation et la liberté de débattement.

(4) AILE DROITE

- 1. Saisine d'aile DETACHEE.
- 2. Train principal VERIFIER le gonflage.

VERIFICATIONS

AVANT DE MONTER DANS L'AVION

- 1. Faire le tour de l'appareil selon le schéma de la figure 4-5.
- 2. Vérifier que le centrage de l'avion est situé à l'intérieur de l'enveloppe des moments de centrage de la page 4-5.

AVANT LA MISE EN ROUTE

- 1. Sièges, ceintures de sièges et bretelles ATTACHES et REGLES.
- 2, Sélecteur carburant "BOTH" ("LES DEUX").
- 3. Interrupteurs équipements électroniques, Pilote automatique (si installée) et équipements électriques "OFF" ("ARRET").

ATTENTION

L'interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques doit être mis sur "OFF" ("ARRET") lors des démarrages moteur pour éviter l'éventuelle détérioration des équipements électroniques.

- 4. Freins ESSAYES et SERRES.
- 5. Disjoncteurs VERIFIES ENCLENCHES.

MISE EN ROUTE

- 1. Mélange RICHE.
- 2. Réchauffage carburateur FROID .
- 3. Interrupteur général "ON" ("MARCHE").
- 4. Pompe d'amorçage A LA DEMANDE (2 à 6 injections ; aucune lorsque le moteur est chaud).
- 5. Manette des gaz OUVERTE de 0,5 cm.
- 6. Champ de l'hélice DEGAGE.
- 7. Contact d'allumage "START" ("DEMARRAGE"); le relâcher lorsque le moteur démarre.
- 8. Pression d'huile VERIFIER.
- 9. Feu anti-collision et de navigation "ON" ("MARCHE") selon la nécessité.
- 10. Interrupteur équipements électroniques "ON" ("MARCHE").
- 11. Radio "ON" ("MARCHE").

AVANT DECOLLAGE

- 1. Frein de parking SERRE.
- 2. Portes de cabine FERMEES et VERROUILLEES.

Manuel de vol

REIMS/CESSNA F 172 P

- 3. Commandes de vol Débattement LIBRE et CORRECT.
- 4. Instruments de vol VERIFIES et REGLES.
- 5. Sélecteur de carburant "BOTH" ("LES DEUX").
- 6. Mélange RICHE (au-dessous de 3000 ft 915 m).
- 7. Compensateur de profondeur et de direction (si installé) "TAKE-OFF" ("DECOLLAGE").
- 8. Manette des gaz 1700 t/mn.
 - a. Magnétos VERIFIEES (chute de régime inférieure à 125 t/mn sur l'une ou l'autre magnéto ou différence de 50 t/mn maximum entre magnétos).
 - b. Réchauffage carburateur VERIFIER la chute de régime.
 - c. Instruments moteur et ampèremètre VERIFIES.
 - d. Manomètre de dépression VERIFIE.
- 9. Manette des gaz 1000 t/mn ou moins.
- 10. Radios VERIFIEES et REGLEES.
- 11. Pilote automatique (si installé) "OFF" ("ARRET").
- 12. Système de climatisation (si installé) "OFF" ("ARRET").
- 13. Feux à éclats A LA DEMANDE.
- 14. Manette des gaz avec bouton de serrage REGLEE.
- 15. Freins LACHES.

DECOLLAGE

DECOLLAGE NORMAL

- 1. Volets $-0^{\circ} 10^{\circ}$
- 2. Réchauffage carburateur FROID.
- 3. Commande des gaz PLEIN OUVERT.
- 4. Profondeur Soulager roulette à VI = 102 km/h 55 kt.
- 5. Vitesse indiquée de montée 130 à 148 km/h 70 à 80 kt.

DECOLLAGE A PERFORMANCE MAXIMALE

- 1. Volets 10°.
- 2. Réchauffage carburateur FROID.
- 3. Freins SERRES.
- 4. Commande des gaz PLEIN OUVERT.
- 5. Mélarge RICHE (au-dessus de 915 m 3000 ft, appauvrir pour obtenir le régime maxi).

- 6. Freins LACHES.
- 7. Profondeur RELATIVEMENT CABREE.
- 8. Vitesse indiquée de montée 104 km/h 56 kt (jusqu'à ce que tous les obstacles soient franchis).

MONTEE

MONTEE NORMALE

1. Vitesse indiquée - 130 à 158 km/h - 70 à 85 kt.

NOTA

Se référer au Tableau de la page 5. 9 pour les vitesses de montée à performance maximale.

- 2. Commande des gaz PLEIN OUVERT.
- 3. Mélange RICHE (peut être appauvri au-dessus de 915 m 3000 ft pour obtenir le régime maximum).

CROISIERE

- 1. Régime 2200 à 2700 t/mn (inférieur à 75 %).
- 2. Compensateurs de profondeur et de direction (si installé) REGLES.
- 3. Mélange APPAUVRIR pour obtenir le maximum de tours.

NOTA

S'il est constaté une chute de régime moteur, utiliser le réchauffage carburateur. (Voir page 4-23, "Givrage du carburateur").

DESCENTE

- 1. Sélecteur carburant "BOTH" ("LES DEUX").
- 2. Mélange A LA DEMANDE pour fonctionnement régulier du moteur (Plein riche moteur réduit).
- 3. Régime A LA DEMANDE.
- 4. Réchauffage carburateur REGIER pour éviter le givrage.

AVAN', L'ATTERRISSAGE

- 1. Sièges, ceintures, harnais ATTACHES et REGLES.
- 2. Sélecteur carburant "BOTH" ("IES DEUX").
- 3. Mélange RICHE.
- 4. Réchauffage carburateur "ON" ("MARCHE"). (Mettre le plein réchauffage avant réduction des gaz).
- 5. Pilote automatique (si installé) "OFF" ("ARRET").
- 6. Climatiseur (si installé) "OFF" ("ARRET").

ATTERRISSAGE

ATTERRISSAGE NORMAL

- 1. Vitesse indiquée 120 à 139 km/h 65 à 75 kt (volets relevés).
- 2. Volets hypersustentateurs A LA DEMANDE (0° 10°, au-dessous de 204 km/h 110 kt, 10° 30° au-dessous de 158 km/h 85 kt.
- 3. Vitesse indiquée 111 à 130 km/h 60 à 70 kt (volets baissés).
- 4. Impact ROUES PRINCIPALES D'ABORD.
- 5. Course d'atterrissage RAMENER DOUCEMENT LA ROULETTE DE NEZ.
- 6. Freinage MINIMUM SELON NECESSITE.

ATTERRISSAGE A PERFORMANCES MAXIMALES

- 1. Vitesse indiquée 120 à 139 km/h 65 à 75 kt (volets relevés).
- 2. Volets hypersustentateurs PLEINS SORTIS 30°.
- 3. Vitesse indiquée 113 km/h 61 kt (jusqu'à l'arrondi).
- 4. Manette des gaz REDUIRE après franchissement des obstacles.
- 5. Impact ROUES PRINCIPALES D'ABORD.
- 6. Freins FREINER ENERGIQUEMENT.
- 7. Volets hypersustentateurs RELEVES.

ATTERRISSAGE MANQUE

- 1. Régime PLEIN GAZ.
- 2. Réchauffage carburateur FROID.
- 3. Volets hypersustentateurs 20° immédiatement.
- 4. Vitesse indiquée de montée 102 km/h 55 kt.
- 5. Volets hypersustentateurs:
 - 10° jusqu'à ce que tous les obstacles soient franchis
 - RENTRER après avoir atteint une altitude de sécurité et 111 km/h 60 kt.

APRES ATTERRISSAGE

- 1. Volets hypersustentateurs RELEVES.
- 2. Réchauffage carburateur FROID.

AVANT DE QUITTER L'AVION

- 1. Frein de parking SERRE.
- 2. Interrupteurs des équipements électroniques, équipements électriques, pilote automatique (si installé) "OFF" ("ARRET").
- 3. Mélange ETOUFFOIR (tiré à fond).
- 4. Contact d'allumage "OFF" ("ARRET").
- 5. Interrupteur général "OFF" ("ARRET").
- 6. Blocage des commandes de vol EN PLACE.

PROCEDURES D'UTILISATION

DEMARRAGE MOTEUR

Le démarrage s'effectue aisément avec une ou deux injections par temps chaud et six par temps froid, commande des gaz ouverte de 1 cm. Par conditions de températures très froides, il s'avère nécessaire de continuer les injections pendant la manoeuvre de démarrage;

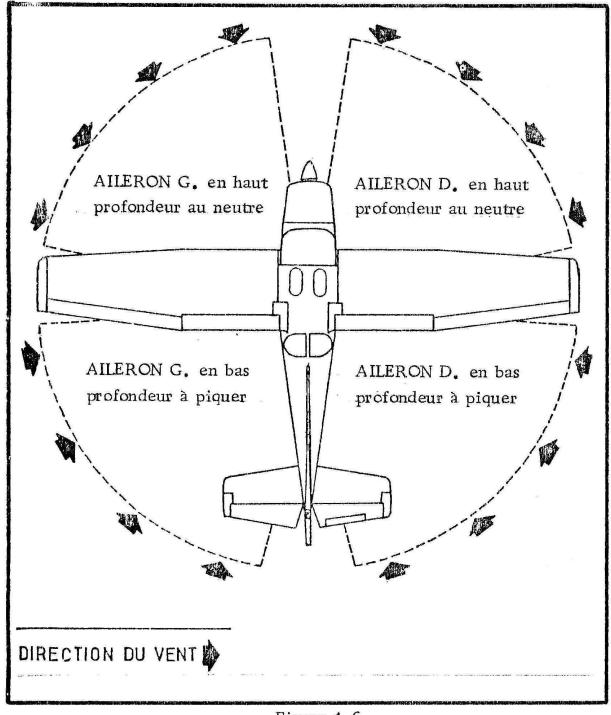


Figure 4-6

de faibles détonations suivies de "puffs" et de fumées noires dénotent trop d'injections. L'excédent d'essence peut être chassé des cylindres en effectuant la procédure suivante : Appauvrir totalement, gaz pleine ouverture, enclencher le démarreur pendant quelques tours. Reprendre ensuite la procédure normale de mise en route sans injection.

Si le moteur n'a pas reçu les injections suffisantes, il n'y aura pas d'allumage et il sera nécessaire de continuer les injections.

Après le démarrage, si la pression d'huile ne décolle pas passé 30 secondes et le double en hiver, couper. Un manque de pression d'huile peut être néfaste pour le moteur. Après la mise en route, éviter l'utilisation du réchauffage carburateur sauf dans les conditions de givrage au sol.

ROULAGE

Eviter un roulage trop rapide et utiliser les freins avec parcimonie en s'aidant des commandes de vol selon le diagramme de la page 4.15 pour maintenir un meilleur contrôle directionnel et latéral. Utiliser de faibles régimes moteur sur des sols non préparés : sables, gravillons.

Le bouton de commande du carburateur doit être poussé à fond pendant tous les fonctionnements au sol à moins que le réchauffage soit absolument nécessaire. Quand le bouton est tiré en position réchauffage, l'air qui entre dans le moteur n'est pas filtré.

AVANT DECOLLAGE

RECHAUFFAGE

Le réchauffage s'effectue pendant le roulage au sol, le point fixe en bout de bande se limitant aux vérifications contenues dans la section 4.

Le GMP étant étudié pour un refroidissement optimum en vol, éviter de le faire trop chauffer au sol.

VERIFICATION MAGNETOS

Le contrôle doit s'effectuer à 1700 tours selon la procédure suivante : Tourner le contact sur la position "R" ("DROIT") et noter les tours ; revenir à la position "BOTH" ("IES DEUX"), tourner ensuite à la position "L" ("GAUCHE"), noter les tours et retourner enfin à la position "BOTH" ("LES DEUX"). La chute du nombre de tours doit être inférieure à 125 pour chaque magnéto ou 50 entre chaque magnéto. En cas de doute, une vérification à un régime supérieur confirmera une déficience éventuelle.

Une absence de chute de tours peut indiquer une mise à la masse défectueuse sur le système d'allumage ou un mauvais réglage des magnétos.

VERIFICATION DE L'ALTERNATEUR

Avant les vols qui nécessitent la vérification du fonctionnement de l'alternateur et du régulateur de tension (tels que les vols de nuit ou vols aux instruments), une vérification peut être faite en chargeant le circuit électrique momentanément (2 à 5 secondes) avec les phares d'atterrissage ou en faisant fonctionner les volets pendant le point fixe du moteur. L'ampèremètre restera à zéro si l'alternateur et le régulateur de tension fonctionnent correctement.

DECOLLAGE

VERIFICATION DE REGIME

Il est bon de vérifier pendant la première phase du décollage que le moteur atteint son régime. Tout signe précurseur de fonctionnement douteux ou d'accélération anormale doit amener l'arrêt immédiat du décollage et une nouvelle vérification plein gaz. Le moteur doit tourner sans heurts normalement entre 2300 et 2420 tours sans réchauffage carburateur et mélange appauvri pour obtenir le maximum de nombre de tours.

NOTA

Le réchauffage carburateur ne doit pas être utilisé durant le décollage à moins d'une nécessité absolue.

A fin d'accroître la longévité des bouts de pales d'hélice, il est bon d'éviter les points fixes et les mises en puissance sur sols non préparés (gravillons, etc...). Au décollage, mettre les gaz progressivement et lentement.

Avant le décollage, sur terrains situés à plus de 915 m - 3000 pieds d'altitude, appauvrir le mélange de façon à donner le maximum de tours au point fixe.

Après avoir mis plein gaz, régler le bouton de serrage pour empêcher la commande des gaz de se déplacer. Pour les autres configurations de vol effectuer suivant le cas des réglages similaires pour maintenir la commande des gaz.

UTILISATION DES VOLETS

Les décollages normaux sont effectués avec volets sortis de 0° à 10°. Avec 10° de volets, la distance de décollage avec passage des 15 m diminuera d'environ 10 %. Les décollages avec plus de 10° de volets sont interdits. Si le décollage est effectué avec 10° de volets, les laisser sortis jusqu'à ce que tous les obstacles soient franchis et que la vitesse de sécurité de 111 km/h - 60 kt soit atteinte. Sur terrains courts, utiliser 10° de volets et une vitesse indiquée de montée de 104 km/h - 56 kt.

Les décollages sur terrains mous ou mal entretenus se font avec 10° de volets, attitude queue basse. Dans le cas d'absence d'obstacles en face, mettre l'avion en palier aussitôt après le décollage pour accroître la vitesse indiquée de montée.

Si l'avion est centré arrière et que le décollage a lieu sur terrains mous le compensateur de profondeur sera placé en position nez bas pour donner une réaction correcte au manche durant la montée initiale.

DECOLLAGE VENT DE TRAVERS

Les décollages vent travers sont effectués avec le minimum de volets compatible avec la longueur de piste et les ailerons partielle nent braqués.

Accélérer jusqu'à une vitesse indiquée légèrement supérieure à la normale et cabrer fortement pour éviter de toucher la piste en dérapage. Lorsque l'avion a définitivement quitté le sol, se mettre dans le lit du vent.

MONTEE

Voir graphique "Taux de montée maximum".

VITESSE DE MONTEE

Les montées normales sont réalisées avec volets rentrés, plein gaz et à des vitesses de 9 à 18 km/h - 5 à 10 kt - supérieures aux vitesses de meilleur taux de montée pour une combinaison optimale refroidissement moteur, taux de montée, visibilité vers l'avant. Jusqu'à l'altitude de 915 m - 3000 ft, le mélange doit être plein riche puis, appauvri pour un fonctionnement régulier du moteur. Se référer à la section 5 pour la vitesse indiquée optimale de montée. En cas d'obstacles nécessitant une pente très forte, utiliser la vitesse à la pente de montée maximale. Le choix de ces vitesses relativement basses doit être de courte durée eu égard au refroidissement moteur.

CROISIERE

La croisière normale est effectuée entre 55 % et 75 % de la puissance. L'affichage de ces puissances en fonction de l'altitude et de la température extérieure, peut être déterminée par l'utilisation de votre Computer ou des données de la Section 5. Ceci est illustré par le tableau suivant qui donne aussi la distance franchissable par US Gallon à la vitesse propre correspondante:

Wide SAM Manager Re- Hardward Ray		PERFORMAN	CES DE CI	ROISIERE		N STANSON ESPERANTALISM VIN IĞILƏ GÖRƏNIĞIN LENÇTDƏ
	75 % D PUISS A		65 % D PUISSA		55 % DI PUISSA	
Alti- tude	Vitesse propre	Distance	Vitesse propre	Distance	Vitesse propre	Distance
Niveau de la mer 1220 m 4000 ft 2440 m 8000 ft	208 km/h 112 kt 215 km 116 kt 222 km/h 120 kt	13,3NM 26 km 13,8NM	200 km/h 108 kt 206 km/h	27 km 14,4 NM 27 km 14,8 NM 28 km 15,2 NM	182 km/h 98 kt 185 km/h	29 km 15,4 NM 29 km 15,7 NM 30 km 16,0 NM
Températi	re standard	- Vent nul				n en

NOTA

La croisière s'effectuera dans la mesure du possible à 75 % de la puissance pendant les 25 premières heures ou jusqu'à ce que la consoinmation d'huile soit stabilisée pour les moteurs neufs ou révisés.

Il est recommandé d'utiliser entièrement le réchauffage carburateur au cours d'un vol par fortes pluies afin d'éviter l'arrêt du moteur du à l'ingestion d'eau ou au givrage carburateur. Ajuster le mélange pour obtenir un fonctionnement régulier du moteur.

Les changements de puissance doivent être réalisés avec précaution suivis d'un ajustement rapide du mélange pour obtenir le fonction-nement le plus régulier du moteur.

A des températures inférieures à 0° C, éviter l'utilisation partielle du réchauffage carburateur car l'élévation de température obtenue (de 0° C à 21° C) peut provoquer le givrage du carburateur dans certaines conditions atmosphériques.

Pour atteindre les valeurs de consommation carburant de la section 5 au mélange appauvri recommandé, le mélange doit être appauvri jusqu'à ce que le régime moteur atteigne le maximum et chute de 25 à 50 t/mn. A des puissances plus faibles, il peut être nécessaire d'enrichir légèrement le mélange pour obtenir un fonctionnement régulier du moteur. En croisière à des régimes supérieurs à 75 % de la puissance, ajuster le mélange pour obtenir le régime maximum.

DECROCHAGE

Les caractéristiques de décrochage sont normales volets relevés ou baissés. On pourra néanmoins noter un léger "buffeting" précédant le décrochage volets baissés.

Le tableau de la page 5, 3 donne les vitesses indiquées de décrochage en fonction de la position des volets et de l'assiette latérale de l'avion à la masse maximale.

Les charges inférieures réduisent les vitesses indiquées au décrochage.

L'approche du décrochage est signalée par un avertisseur sonore 9 à 18 km/h - 5 à 10 kt - 6 à 12 MPH avant l'abattée et fonctionne jusqu'au rétablissement d'incidence normale.

ATTERRISSAGE NORMAL

En atterrissage normal, les approches peuvent être effectuées avec ou sans puissance, volets à la demande. Déterminer la vitesse d'approche la plus appropriée en fonction des vents et de la turbulence sur le terrain. Les glissades à forte inclinaison au cours des approches avec plus de 20° de volets sont interdites car elles provoqueraient des vibrations de la gouverne de profondeur.

NOTA

Mettre le réchauffage carburateur avant de réduire les gaz.

Atterrir sans puissance et sur les roues principales afin de réduire la vitesse d'atterrissage et limiter l'emploi des freins pendant la course au sol. Lorsque cette vitesse est suffisamment réduite, poser lentement le train avant pour lui éviter une charge inutile. Cette procédure est particulièrement importante pour les atterrissages sur terrain mou ou accidenté.

ATTERRISSAGES COURTS

Pour les atterrissages sur terrains courts en air calme faire une approche à la VI 113 km/h - 61 kt avec les volets complètement sortis et suffisamment de puissance pour contrôler les taux de descente. Utiliser une vitesse d'approche légèrement supérieure à celle ci-dessus en air turbulent.

Après franchissement de tous les obstacles se trouvant dans la zone d'approche réduire progressivement les gaz. Conserver une vitesse d'approche en baissant le nez de l'avion.

L'impact doit se faire sur les roues principales moteur réduit; poser ensuite immédiatement la roulette de nez puis freiner energiquement à la demande.

Pour donner aux freins leur efficacité maximale, une fois que les trois roues sont au sol, rentrer les volets, mettre le manche au ventre et freiner au maximum en évitant de faire patiner les pneus.

ATTERRISSAGE VENT DE TRAVERS

Lorsque les conditions d'atterrissage par vent de travers s'imposent, utiliser le minimum de volets selon la longueur de la piste. Mettre l'aile dans le vent, un léger dérapage ou toute autre méthode de correction de dérive et atterrir dans une position avoisinant le vol horizontal. Maintenir l'appareil en utilisant la roulette orientable ou les freins.

NOTE

Il n'est pas recommandé d'effectuer des glissades à forte inclinaison avec plus de 20° de volets pendant l'approche car elles provoqueraient des vibrations de la gouverne de profondeur.

REMISE DES GAZ

En cas de remise des gaz, relever rapidement les volets jusqu'à 20°; les relever entièrement lorsqu'on atteint une vitesse confortable. Si des obstacles se présentent pendant la remise des gaz, ramener les volets à 10° et maintenir une vitesse de montée de sécurité jusqu'à franchissement des obstacles. Au-dessus de 915 m - 3000 ft appauvrir le mélange pour obtenir le régime maximum. Après cela, les volets doivent être rentrés en même temps que l'avion accélère à la vitesse normale volets relevés.

UTILISATION PAR TEMPS FROID

Avant la mise en route par temps froid, il est recommandé de brasser l'hélice. Par températures plus basses que - 6° C, il est conseillé d'utiliser une réchauffeuse.

Les procédures de mise en route sont les suivantes :

- I. Après un pré-chauffage
- 1. La commande magnéto en position "OFF" ("ARRET") et la manette des gaz fermée, donner 4 à 8 injections au moteur pendant le brassage de l'hélice.

Note: Effectuer de profondes injections afin de mieux atomiser l'essence. Bien vérifier après cette manœuvre que la pompe à injection est verrouillée.

- 2. Champ hélice dégagé.
- 3. Interrupteur équipements électroniques "OFF" ("ARRET").
- 4. Contact général "ON" ("MARCHE").
- 5. Mélange "RICHE".
- 6. Manette des gaz : cuverte de 0,5 cm.
- 7. Magnéto: "START" ("DEMARRACE").
- 8. Mettre le sélecteur magnéto sur "BOTH" ("LES DEUX") au démarrage du moteur.
- 9. Vérifier la pression d'huile.

Manuel de vol

REIMS/CESSNA F 172 P

II. Sans pré-chauffage

- 1. Effectuer 6 à 10 injections pendant que l'hélice est brassée, la manette des gaz étant fermée. Laisser la pompe d'injection chargée et prête à injecter.
- 2. Champ hélice dégagé.
- 3. Interrupteur équipements électroniques "OFF" ("ARRET").
- 4. Contact général "ON" ("MARCHE").
- 5. Mélange "RICHE".
- 6. Sélecteurs magnétos: "START" ("DEMARRAGE").
- 7. Actionner la commande des gaz rapidement. Retourner à la position ouverte de 0,5 cm.
- 8. Magnétos sur "BOTH" ("LES DEUX") au démarrage du moteur.
- 9. Continuer les injections jusqu'à ce que le moteur tourne normalement.
- 10. Vérifier la pression d'huile.
- 11. Tirer complètement la commande de réchauffage carburateur après le démarrage. La laisser tirée jusqu'à ce que le moteur tourne normalement.
- 12. Vérrouiller la pompe d'injection.

NOTA

Si le moteur ne démarre pas, il est possible que les bougies soient givrées. Utiliser une réchauffeuse avant d'effectuer une autre mise en route.

ATTENTION

Les actions répétées sur la manette des gaz peuvent provoquer une accumulation de carburant dans la conduite d'admission d'air, d'où risque d'incendie dans le cas d'un retour des gaz.

Si cela se produit, continuer à entraîner le moteur pour aspirer les flammes.

Lors des démarrages par temps froid sans pré-chauffage, veiller à ce qu'une personne munie d'un extincteur surveille la mise en route.

AVANT LE DECOLLAGE

Réchauffer environ 5 minutes à 1000 t/mn. Après ce temps, si le moteur accélère normalement et si la pression d'huile reste normale et stable, l'avion est prêt pour le décollage.

FONCTIONNEMENT IRREGULIER DU MOTEUR OU PERTE DE PUISSANCE

GIVRAGE DU CARBURATEUR

Le givrage du carburateur se traduit par une chute progressive du régime moteur ou éventuellement par un fonctionnement in égulier du moteur. Pour éliminer le givre, mettre plein gaz et tirer complètement la commande de réchauffage carburateur jusqu'au fonctionnement régulier du moteur, puis couper le réchauffage carburateur et réajuster la commande des gaz.

Si les conditions exigent l'emploi continu du réchauffage carburateur en croisière, utiliser celui-ci au minimum pour empêcher la formation de glace et appauvrir le mélange en conséquence pour obtenir un fonctionnement régulier du moteur.

ENCRASSEMENT DES BOUGIES

En vol, un fonctionnement légèrement irrégulier du moteur peut être provoqué par l'encrassement d'une ou de plusieurs bougies dû à un dépôt de carbone ou de plomb. Cet encrassement peut se vérifier en passant momentanément le contact d'allumage de "BOTH" ("LES DEUX") sur la position "L" ("GAUCHE") ou "R" ("DROITE").

Une perte de puissance manifeste pendant le fonctionnement du moteur sur une seule magnéto est le signe d'un encrassement de bougies ou d'un mauvais fonctionnement de magnéto. En supposant que la cause la plus probable soit l'encrassement des bougies, appauvrir le mélange jusqu'au réglage pauvre normal pour le vol de croisière. Si le fonctionnement du moteur ne s'améliore pas en quelques minutes, vérifier si un réglage de mélange plus riche n'assure pas un fonctionnement plus régulier. S'il n'y a pas d'amélioration, rallier l'aérodrome le plus proche pour dépannage, en gardant le contact d'allumage sur la position "BOTH" ("LES DEUX"), à moins qu'un fonctionnement très irrégulier du moteur n'oblige à garder le contact d'allumage sur une seule magnéto.

PANNE DE MAGNETO

Des à-coups soudains dans le fonctionnement du moteur ou des ratés sont habituellement le signe d'un mauvais fonctionnement d'une magnéto. Passer le contact d'allumage de la position "EOTH" ("IES DEUX") sur l'une des positions "L" ("GAUCHE") ou "R" ("DROITE")

pour déceler la magnéto défectueuse. Essayer différents régimes moteur et enrichir le mélange pour déterminer si le moteur peut continuer à fonctionner avec le contact d'allumage sur la position "BOTH" ("LES DEUX"). Dans le cas contraire, sélectionner la bonne magnéto et rallier l'aérodrome le plus proche pour réparation.

BAISSE DE PRESSION D'HUILE

Si la baisse de pression d'huile s'accompagne d'une température d'huile normale, il est possible que le manomètre de pression d'huile ou le clapet de surpression soit défectueux. Une fuite sur la tuyauterie aboutissant au manomètre n'entraine pas nécessairement l'exécution d'un atterrissage de précaution, car un orifice calibré lans cette tuyauterie empêchera une perte soudaine de l'huile du carter moteur. Il est cependant conseillé d'atterrir sur l'aérodrome le plus proche pour rechercher la cause de la panne.

Si la baisse ou la perte totale de pression d'huile s'accompagne d'une élévation soudaine de température de l'huile, il y a de fortes chances pour que la panne moteur soit imminente. Réduire immédiatement le régime moteur et choisir un terrain approprié pour un atterrissage forcé. Garder le moteur en fonctionnement à bas régime pendant l'approche, en utilisant le minimum de puissance pour atteindre le point d'impact visé.

UTILISATION PARTICULIERE

VRILLES (Catégorie Utilitaire)

Cet avion est autorisé pour la vrille. Cependant, un entrainement d'entrées et de sorties de vrilles avec un instructeur familiarisé avec les ca.actéristiques de la vrille de l'avion F 172 P est obligatoire avant de tenter toute manoeuvre de vrille.

Les vrilles sont interdites lorsque le siège enfant ainsi que la soute à bagages sont occupés. Lors des vrilles, s'assurer que la ceinture de sécurité et le harnais sont correctement ajustés et que tous les équipements sont bien fixés.

En solo, la ceinture de sécurité et le harnais de siège copilote doivent être enclenchés.

Il est recommandé d'effectuer l'entrée des vrilles à une altitude telle que la récupération se fasse à 4000 pieds (1220 m) au-dessus du sol. Il faut compter au moins 1000 ft (305 m) de perte d'altitude à la récupération après un tour de vrille et au moins le double pour 6 tours de vrille. D'après ce qui précède, l'altitude de 6000 pieds (1830 m) est conseillée pour l'entrainement des vrilles de 6 tours. Dans tous

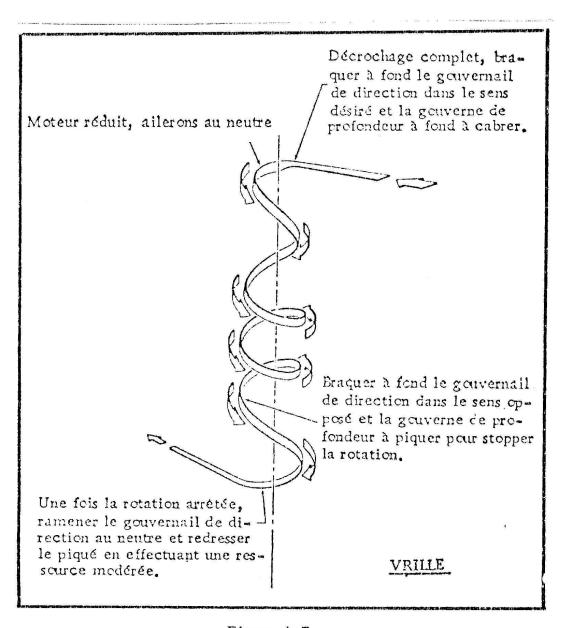


Figure 4-7

les cas, la hauteur minimale de l'avion à la récupération ne devra pas être inférieure à 1500 pieds (460 m) au-dessus du sol. Noter que l'entrée des vrilles à hautes altitudes offre un champ de vue plus grand permettant au pilote de mieux s'orienter.

REIMS/CESSNA F 172 P

Quelle que soit la manière d'entrer en vrille ou le nombre de tours à effectuer, appliquer la technique suivante pour en sortir :

- 1. Vérifier que la manette des gaz est en position de ralenti et que la commande de gauchissement est au neutre.
- 2. Pousser à fond et <u>maintenir</u> le palonnier dans le sens opposé au sens de la rotation.
- 3. Dès que le palonnier est en butée, repousser vivement le volant vers l'avant d'un angle suffisant pour faire cesser le décrochage.
- 4. Maintenir les commandes dans cette position jusqu'à l'arrêt de la rotation. Un relachement prématuré peut retarder la ressource.
- 5. Dès que la rotation s'arrête, mettre le palonnier au neutre et redresser le piqué en effectuant une ressource modérée.

NOTA

En cas de désorientation empêchant la détermination visuelle du sens de rotation, ce dernier peut se déterminer par confrontation de la maquette du coordinateur de virage ou de l'aiguille du contrôleur de virage.

Le mouvement de rotation, particulièrement au cours des vrilles prolongées, peut varier d'un avion à un autre du fait des différences de masse et de réglages. Cependant, la procédure ci-dessus de sortie de vrille reste applicable.

Les vrilles volontaires volets sortis sont interdites car les grandes vitesses pouvant être atteintes à la récupération endommageraient la structure des volets hypersustentateurs de l'avion.

Edition 1 - JUIN 1980

SECTION 5

PERFORMANCES

AVERTISSEMENT

Les tableaux figurés dans les pages suivantes ressortent d'essais réels effectués avec un appareil en excellentes conditions de vol. Ils seront appréciés dans la préparation des vols ; il sera cependant conseillé de prévoir une ample marge de sécurité concernant la réserve d'essence à l'arrivée, étant donné que les chiffres indiqués ne tiennent pas compte du vent, des erreurs de navigation, de la technique de pilotage, du point fixe, montée, etc... Tous les éléments doivent être considérés lors de l'estimation de la réserve prévue par les règlements. Ne pas cubliar que la distance franchissable est accrue par l'utilisation d'un régime moins élevé.

S cuvenez-vous que toutes ces informations sont données à partir de l'atmosphère standard.

VENT LIMITE PLEIN TRAVERS DEMONTRE

Au décollage et à l'atterrissage : 28 km/h - 15 kt.

Edition 1 - JUIN 1980

Manuel de vol REIMS/CESSNA F 172 P

LIMITATION ACOUSTIQUE

Conformément à l'arrêté du 15 Avril 1977 le niveau maximal de bruit admissible pour l'avion REIMS/CESSNA F 172 P correspondant à la masse totale maximale de certification de 1089 kg est de 74,5 dB(A).

Le niveau de bruit déterminé dans les conditions fixées par l'arrêté précité à la puissance maximale continue est de 72,9 d B(A).

Conformément à l'arrêté du 30 Juillet 1975, le certificat de type de limitation de nuisances n° N25 a été étendu à l'avion REIMS/CESSNA F 172 P à la date du 26 Juin 1980.

Edition 1 - JUIN 1980

Manuel de vol REIMS/CESSNA F 172 P

 	1 -	 		7	_						 					1
		296	285	160	154		1	•	ı	1		.1	ı	ı	ı	
	-	278	569	150	145		.1	ı	1	1		t	,	1	ı	
		259	250	140	135		1		ı	1		,	1		ı	
		241	233	130	126		1	ı	ı	ı			1	ı	1	
TRIQUE		222	217	120	117			,	ı	t		-	ı	1	1	
SMOME		204	198	110	107	00	204	200	110	108	°		ı	1	1	
TABLEAU DE CORRECTION ANEMOMETRIQUE	VOLETS RENTRES	185 2	182	100	98	VOLETS SORTIS 10°	185 2	182 2	100	98	VOLETS SORTIS 30°		,	,	- 1	
RRECT	LETS R			06	89	LETS SO			. 06	68	LETS SO	- 8	9	rv.	84	
8	8	167	165	6	00	8	167	165	6	∞	9	158	156	, 85	∞	
EAU DI		148	146	80	79		148	146	80	79		148	148	8	80	1
TABL		130	130	02	20		130	130	70	0/		130	130	70	20	
		111	115	ф	62		111	115	60	29		111	113	60	61	
		93	104	23	56		83	102	50	55		93	86	50	53	
		74	93	a a			74	91	40	49		74	87	40	47	
		Km/h	Km/h	Kt	Kt		VI Km/h	Km/h	Kt	Kt		VI Km/h	Km/h	Kt	Kt	-
	ine. Visit	12	Ϋ́	7	Ş		7	ΛC	VI Kt	VC.		7	VC	5	VC Kt	

Manuel de vol REIMS/CESSNA F 172 P

Edition 1 - JUIN 1980

VITESSE	VITESSES INDIQUEES DE DECROCHAGE - MOTEUR REDUIT	CROCHAGE - MOTI	EUR REDUIT	
MASSE MAXIMAIE: 1089 kg		ANGLE D'INCLINAISON	INAISON	
CONFIGURATION	°.	30°	45°	ο̈́υ
VOLETS 0°	82 km/h	87 km/h	96 km/h	115 km/h
	44 kt	47 kt	52 kt	62 kt
VOLETS 10°	`69 km/h	74 km/h	82 km/h	96 km/h
	37 kt	40 kt	44 kt	52 kt
VOLETS 30°	61 km/h	65 km/h	72 km/h	87 km/h
	33 kt	35 kt	39kt	47 kt

Edition	1	- JUIN	1980

	PERFORMANCES		CARACTERIST'OUES	
	Masse maximale autorisée			
	Catégorie "Normale"		1089 kg	
	Catégorie "Utilitaire"	٠	953 kg	
	Vitesse	9		
	Vitesse maximale au niveau de la mer		228 km/h - 123 kt	
	Croisière: 75 % de la puissance à 2440 m - 8000 pieds		222 km/h - 120 kt	
	Croisière Mélange appauvri recommandé qui tient compte de la quantité de carburant nécessaire au démarrage du moteur, roulage, décollage, montée, et 45 mu de réserve	nantité de carburant néce	ssaire au démarrage du moteur,	
	A 2440 m (8000 pieds) - 75 % de la puissance 152 litres (40 US Gal) de carburant utilisable	Dist, franchis, Autonomie	815 km - 440 NM 3,8 h	
	A 2440 m (8000 pieds) – 75 % de la puissance 189 litres (50 US Gal) de carburant utilisable	Dist, franchis, Autonomie	1083 km - 585 NM 5,0 h	
X	A 2440 m (8000 pieds) - 75 % de la puissance X 235 litres (62 US Gal) de carburant utilisable	Dist, franchis. Autonomie	1398 km - 755 NM 6,4 h	
	A 3048 m (10000 pieds) et 152 litres (40 US Gal) de carburant utilisable	Dist, franchis. Autonomie	963 km - 520 NM 5,6 h	
	A 3048 m (10000 pieds) et 189 litres (50 US Gal) de carburant utilisable	Dist, franchis. Autonomie	1259 km - 680 NM 7,4 h	
×	X A 3048 m (10000 pieds) et 235 litres (62 US Gal) de carburant utilisable	Dist. franchis. Autonomie	1620 km - 875 NM 9,4 h	
112	Taux de montée au niveau de la mer	e.	3,6 m/s - 700 pieds/mn	

Edition 1 - JUIN 1980

	7-	[] []		_	3	_	6
	Plafond pratique				3962 m	3962 m - 13000 pieds	1
	Vitesse indiquée de décrochage	volets 0° moteur réduit volets 30° moteur réduit	° moteu O°moteu	ır réduit ır réduit	94 km/P 85 km/P	94 km/h – 51 kt 85 km/h ÷ 46 kt	
	Décollage Roulement					271 m	
	Distance de franchissement des 15 m					495 m	
	Atterrissage						
	Roulement Distance de franchissement des 15 m				T	165 m 390 m	
	Masse à vide standard					641 kg	
	Bagages					54 kg	
	Charge alaire					67 kg/m2	
	Charge à l'unité de puissance					9,15 kg/kW	
	Capacité des réservoirs d'essence Total - Réservoirs "Standard"				163 1	163 litres - 43 US Gallons	Gallons
	Total - Réservoirs "Grand rayon d'action"	_			204 1	204 litres - 54 US Gallons	Gallons
×	Total - Réservoirs "Structuraux grand rayon d'action"	on d'action"			257 1	257 litres - 68 US Gallons	Gallons
**	Capacité réservoir d'Imile avec filtre				×	8 qts - 7,6 litres	litres
	Hélice: Pas fixe (diamètre)					1,91 m	

Moteur: LYCOMING O-320-D 2 J - 160 HP (119 kW) à 2700 t/mn

MANUEL DE VOL REIMS/CESSNA F 172 P

				į	DISTANC	DISTANCE DE DECOLLAGE	ECOLLA	GE	TERRA	TERRAIN COURT	RT	es .		
CONI	OITIONS	lov:	ets 10°	CONDITIONS : Volets 10° Plein gaz avant le lâcher des freins + Piste en dur sèche et de niveau - Vent nul,	ız avant 1	le lâcher	des frein	ıs + Piste	en dur s	sèche et (e niveau	- Vent r	ml,	
Masse	Λ	ΙΛ	Altita pressi	Altitude Pression P	6	0, 0	10	10° ⊊	20° C	Ü	30°C	C	40° C	ر د
maxi kg	Rota~ tion	Passage 15 m		El .	Real- lement m	Passage 15 m m	Rou- lement m	Passage 15 m m	Rou-Passag lement 15 m	Rou- Passage lement 15 m m m	Rœ- lement m	Passage 15 m m	Rou- lement m	Passage 15 m
680	94	104	Niveau	Niveau de mer	242	445	262	479	282	514	303	552	325	593
	km/h	km/h	(000)	305	267	489	287	. 929	309	292	332	610	357	657
	51	98	2000,	610	293	539	315	582	340≈	628 €	366	229	393	730
	보	봈	/0008		322	262	347	949	375	200	404	756	434	818
		(3 <u>8</u>)(1)	4000	1219	355	999	384	721	413	783	447	850	480	924
			2000	1524	392	745	424	811	457	882	494	£96	532	1053
			0009	1829	434	840	469	919	202	1006	549	1103	591	1216
			7000	2134	482	957	521	1052	564	1160	610	1286		ı
		W. N.	8000	2438	535	1101	581	1224	628	1365	1	1	1	ı
ECI	,			;										

NOTA: 1, Procédure de décollage à performances maximales décrite en section 4. 2. Si la piste est au-dessus de 3000 ft - 914 m, appauvrir le mélange pour obtenir le régime maximum à plein gaz lors du point fixe.

3. Diminuer les distances de 10 % par tranche de 9 kt de vent debout. Par vent arrière jusqu'à 10 kt, majorer les distances de 10 % par tranche de 2 kt, En cas de décollage sur piste en herbe sèche, majorer les distances de 15 % de celles au roulement,

				DISTAN	DISTANCE DE DECOLLAGE	DECOLL	AGE	TE	TERRAIN C	COURT				
CON	CONDITIONS		olets 10°	- Plein g	gaz avant	le lâche	r des frei	ins - Pist	e en dur	sèche et	t de nive	Volets 10° - Plein gaz avant le lâcher des freins - Piste en dur sèche et de niveau - Vent nul,	t nul.	
	^	ΙΛ	Altitude pression	ıde ion	0,0	5	10° C	٦,	20° C	C	30°	ت د	40° C	C
Masse maxi kg	Rota- tion	Passage 15 m	ft	ш	Rou- lement	Passage 15 m m	Rou- lement m	Passage 15 m m	Rou- lement m	Passage 15 m m	Rou- lement m	Passage 15 m m	Rou- lement m	Passage 15 m m
866	-16	100	Niveau de mer	de mer	198	364	213	390	229	419	245	448	264	480
	ķm/h	km/h	1000	305	216	399	233	428	251	460	270	492	290	529
	49	54	2000	610	238	439	256	471	276	206	297	544	318	584
	দ	보	3000	914	261	483	. 282	520	303	559	326	602	351	649
			4000	1219	288	533	311	276	335	622	360	671	387	724
			2000	1524	317	593	343	642	369	693	398	751	428	812
			0009	1829	350	661	378	718	408	779	440	846	474	920
_			7000	2134	387	744	419	809	453	881	489	962	527	1052
			8000	2438	430	841	465	919.	503	1007	544	1106	287	1221
NOTA:	: 1. F	rocédure	e de déco	ollage à p	1. Frocédure de décollage à performances maximales décrite en section 4,	nces may	cimales o	lécrite es	1 section	14.) 	
	2. \$	i la piste	e est au-	dessus de	3000 ft	- 914 m	, appauv	rir le mé	lange p	our obten	ir le rég	Si la piste est au-dessus de 3000 ft - 914 m, appauvrir le mélange pour obtenir le régime maximum à plein	imum à p	lein
we	ω Ω	az tors d 'iminuer	gaz iors du point lixe. Diminuer les distance	nxe. Inces de	10 % par	tranche	de 9 kts	de vent c	lebont	Par went	arrière i	gaz iors au point lixe. Diminuer les distances de 10 % par tranche de 9 kts de vent dehant Par vent arrière incant a 10 te	1	,
		es distan	ces de 10	0 % par t	les distances de 10 % par tranche de 2 kt.	e 2 kt.)	m, maj	1
	4. E	n cas de	décollas	ge sur pis	ste en he	rbe sèche	, majore	er les dist	tances d	e 15 % de	e celles :	En cas de décollage sur piste en herbe sèche, majorer les distances de 15 % de celles au roulement,	ent,	
		China Sales de Carine Carine	decar for the contraction of the											

		40° C	Pa:	386	422	465	514	268	631	206	794	8 99	
	nt nul.	40,	Rou- lement	212	233	256	280	309	341	376	418	463	
	: Volets 10° - Plein gaz avant le lâcher des freins - Piste en dur sèche et de niveau - Vent nul,	30° C	Passage 15 m	361	395	434	479	529	287	654	733	828	
RT	et de niv	30	Rou- lement	198	216	238	262	288	317	351	389	430	
TERRAIN COURT	ır sèche	20° C	Passage 15 m	338	370	405	447	492	546	209	829	762	
TERR	iste en di	20	Rou- Jement	184	203	221	244	268	296	326	360	399	
Ξ	eins – Pi	10° C	Passage 15 m	315	346	378	416	457	206	295	626	703	
COLLAG	er des fr	10	Rou- Jement m	172	187	206	225	248	274	302	334	370	
DE DE	ıt le lâch	0، د	Passage 15 m m	296	323	354	387	427	471	521	579	645	
DIS'TANCE DE DECOLLAGE	gaz avan	0,	Rou- lement m	. 160	174	190	1 210	230	253	280	309	343	
DIG	° – Plein	nde ion	E	Niveau de mer	305	610	914	1219	1524	1829	2134	2438	
	/olets 10	Altitude pression	τţ	Niveau	1000	2000	3000	4000	2000	0009	2000	8000	
		V I	Rota-Passage tion 15 m	. 94	km/h	51	보				_		
	CONDITIONS		Rota- tion	85	km/h	46	ᅶ				<u>:</u>		
	CO	Masse	maxi kg	907									

NOTA: 1. Procédure de décollage à performances maximales décrite en section 4. 2. Si la piste est au-dessus de 3000 ft - 914 m, appauvrir le mélange pour obtenir le régime maximum à plein

gaz lors du point fixe. 3. Diminuer les distances de 10 % par tranche de 9 kt de vent debout. Par vent arrière jusqu'à 10 kt, majorer les distances de 10 % par tranche de 2 kt. 4. En cas de décollage sur piste en herbe sèche, majorer les distances de 15 % de celles au roulement.

Manuel de vol REIMS/CESSNA F 172 P

Edition	1	-	JUIN	1980
---------	---	---	------	------

				Ţ	AUX L	E MON'	TAUX DE MONTEE MAXIMUM	XIMUM					
CONDITIONS : Volets relevés -	: SNOI	Volets	s relevé	is - P	Plein gaz.	.,							
Masse	Altitude	ide		ΙΛ				TA	TAUX DE MONTEE	MONTEE			
maxi	Pression	on	de	de montée	şe.	- 50	- 20° C	ů	၁့၀	50,	20° C	40	40° C
kg	ft	Ħ	km/h	kt	·	ft/mn	s/m	ft/mn	s/m	ft/mn	s/m	ft/mn	s/m
1089	Nivea	Niveau mer	141	9/		802	4,09	745	3,78	685	3,48	625	3,18
	2000	610	139	75		, 569	3,53	640	3,25	280	2,95	525	2,67
	4000	1219	137	74		290	3,00	535	2,72	480	2,44	420	2, 13
	0009	1829	135	73	····	485	2,46	430	2,18	375	1,91	320	1,63
	8000	2438	133	72		380	.1,93	330	1,68	275	1,40	220	1,12
	10000	3048	132	7.1		275	1,40	225	1,14	175	0,89	1	i.
	12000 3658	3658	130	20		175	0,89	125	0,64	-	ı	ı	ı
NOTA : Mélange appauvri au-dessus de 3000 f: -	Mélang	e appar	uvri au	-dessus	de 3001	0 ft - 9	14 m pou	914 m pour obtenir le régine maximum,	le régime	e maximu	ım.		

Manuel de vol REIMS/CESSNA F 172 P

	TE MPS,		CONSOMMATION, ET DISTANCE DE MONTEE	ION, ET	DISTA	NCE DE		- TAUX I	TAUX DE MONTEE MAXIMUM	EE MAXI	MUM	
CONDITIONS	: SNOI	Volets rentrés	entrés –	Plein gaz	,	Température standard	standard					
	Altitude	ide	Tempő.	VI de	9	Taux de	de		Du niv	Du niveau de la mer	mer	
Masse	Pression	g	rature	montée	ée	montée	ée	E	Consommation	mation		
kg	ft	m	υ.	km/h	kts	ft/mn	m/s	mn	US Gal.	Litres	NM	km
1039	Niveau de mer	le mer	15	141	92	200	3,56	0	0	0	0	0
10000	1000	305	13	141	92	655	3,33	T-1	0,3	1,1	2	3.7
W. 1908:	2000	610	11	139	175	610	3,10	cri	9,0	2,3	4'	7,4
A COLUMN	3000	914	o	139	: 75	260	2,84	2	1,0	3,8	. 9	11,1
	4000	1219	7	137	. 74	515	2,62	7	1,4	5,3	O	16,7
in (1984)	2000	1524	Ŋ	137	74	470	2,39	o,	1,7	6,4	11	20,4
New York	0009	1829	ςΩ	135	73	425	2,16	#**	2,2	8,3	14	25,9
M ylland	2000	2134		133	72	375	1,90	14	5,6	8,6	18	33,3
· MARINE	8000	2438		133	72	330	1,68	17.	3,1	11,7	22	40.7
ng Se na	0006	2743	ا ش	132	71	285	1,45	50	3,6	13,6	56	48.2
1	10000	3048	5.	132	71	240	1,22	24	4,2	15,9	32	59,3
10k 40t	11000	3353	-7	130	20	190	96,0	29	4,9	18,5	38	70.4
ancine.	12000	3658	- 9	130	70	1.45	0,74	35	5,8	21,9	47	87,0
NOTA :	1. Ajou	iter 1.1	JS Gal - 4	16 litres	de carb	urant nour	: 1. Aiouter 1.1 US Gal - 4.16 litres de carburant nour le démarrage moulage et décollage	selion ap	TP Pt der	ميدالد		
o'Arma	2. Mela	ange app	auvri au-de	essus de 3	000 ft -	914 m por	Mélange appauvri au-dessus de 3000 ft - 914 m pour obtenir le régime maximum	e régime r	naximim	outage.		
	3. Majo	orer le te	mps, la co	ons om mad	tion et l	a distance	3. Majorer le temps, la consommation et la distance de 10 % par tranche de 10° C supérieure à la température	r tranche	de 10° C s	upérieure	a la temp	erature
eria ser	stano	dard à l's	standard à l'altitude considérée.	nsidérée.							•	
	4. Les	distances	4. Les distances sont données pour un vent nul.	es pour u	ın vent 1	nul.						

Edition 1 - JUIN 1980 Manuel de vol REIMS/CESSNA F 172 P Page laissée intentionnellement blanche

5.11

PERFORMANCE DE CROISIERE

Manuel de vol REIMS/CESSNA F 172 P

	DE TANDARD	Consom-	mation	US gal/h 1/h	8,1 30,7	7,3 27,6	6,6 25,0	6,1 23,1	5,7 21,6	8.1 30.7		714000	6.4 24.2	22.	20
(Voir Section 4 Croisière).	20°C AU-DESSUS DE TEMPERATURE STANDARD	Vitesse	propre	km/h kt	211 114	200 108	189 102	178 96	165 89	215 116	209 113		187 101		163 88
Section	20 LA T	%	Puis-	sance	72	65	29	53	48	72	. 69		57	51	47
		Consom-	mation	US 1/h	8,5 32,2	7,7 29,1	6,9 26,1	6,3 23,8	5,8 21,9	8,5 32,2	8,1 30.7	7,3 27,6	6.6 25.0	6,1 23,1	5.7 21,6
- Mélange appauvri recommandé,	TEMPERATURE STANDARD	Vitesse	propre	an/h kt	211 114	202 109	191 103	180 97	167 91	217 117	211 114	200 108	189 102	178 96	165 89
ge app	TEM	%	Puis-	sance	92	69	62	5,5	20	76	73	65	59	54	48
	US DE STANDARD		ation	US gal/h l/h	l I	8,1 30,7	7 3 27,6	6,6 25,0	6,0 22,7	1	8,6 32,5	7,8 29,5	7,0 26,5	6,3 23,8	5.8 21.9
CONDITIONS : Masse maximale : 1089 kg	20°C AU-DESSOUS DE TEMPERATURE STAN	Vitesse	propre	kt	1	110	104	66	92	1	115	109	104	86	91
maxim	20° C /			e km/h	ı	204	193	183	170	1	213	202	193	182	167
Aasse	THE STREET	SUMPLY RESIDENCE STATES	Puis-	sance	(72	65	28	25	I	177	69	29	26	51
ONS : N	i.	Régime	/-	r/ mn	2500	2400	, 2300	2200	2100	2550	2500	2400	2300	2200	2100
CONDITI	w producer co	Altitude	2101	ft m	2000 610	eran _i e	Mary		at we say	4000 1219		den in			Table 1

Edition 1 - JUIN 1980

							1,,	EIN	307	-	00			-	eraras			wom're:	MINION.	IONE TO	AND THE REAL PROPERTY.	Assessment .
30,7	28,0	25,4	23,5	21,9	20,8	30,7	29,2	26,9	24,6	22,7	21,6	28,0	25,7	23,8	22,3	21,2		26,1	25,0	23,1	21,9	
0,1	7,4	6,7	6,2	5,8	5,5	8,1	7,8	7,1	6,5	0,9	5,7	7,4	6,8	6,3	5,9	2,6	BATHER TRUE	6,9	9,9	6,1	8,0	MAD INCOME.
neau/no																					-	
118	112	106	66	92	98	120	117	111	104	97	91	115	109	102	96	89		111	107	100	94	
219	208	196	183	170	159	222	217	206	193	180	169	213	202	189	178	165		506	198	185	174	
72	99	09	52	20	46	73	69	63	28	53	49	99	61	26	51	47		61	29	54	20	
32,5	29,5	26,5	24,5	22,3	20,8	32,5	31,0	28,0	25,4	23,5	21,9	29,5	26,9	24,6	22,7	21,6		26,9	25,7	23,8	22,3	
0,0	7,8		6,4	5,9	5,5	8,6	8,2	7,4	6,7	6,2	2,8	7,8	7,1	6,5	0,9	5,7	WIFUTO I	7,1	6,8	6,3	5,0	I MANAGERANA
																						137
119	113	107	101	95	88	121	118	112	106	100	93	117	111	105	86	91		112	109	103	96	
220	500	198	187	176	163	224	219	208	961	185	172	217	902	195	182	169	-	208	202	191	178	
77	69	63	22	52	47	17	73	.99	60	55	20	70	64	28	53	49	DATE OF THE PARTY.	64	61	99	51	
l .	31,0	28,0	25,4	23,1	21,6	I	32,9	29,5	26,9	24,2	22,7	31.4	28.4	25.7	23,8	21,9		28,4	27,3	25,0	23,1	
I	8,2	7,4	6,7	6,1	5,7	1	8,7	7,8	7,1	6,4	6,0	00	7	8.9	6,3	5,8	m man	7,5	7.2	6,6	6,1	CANADA WED
1	114	108	103	96	90	ı	119	113	108	101	95	118	112	106	100	93		114	111	105	86	
1	211	200	191	178	167	1	220	509	200	187	176	219	.802	196	185	172		211	206	195	182	
I GEORGE	73	99	09	54	64	1	77	20	63	57	22	74	29	61	55	20	depart to	29	64	29	53	esnamerami
2600	2500	2400	2300	2200	2100	2650	2600	2500	-2400	2300	2200	2600	2500	2400	2300	2200		2550	2500	2400	2300	
00 1829	MAT MAN					00 2438						10000 3048				-		12000 3658				
0009	arment of	STORY.	or throate	mentin	епуалате	8000	NOGE (TEXT	equect?	REST OF	neesta.	neven	100	PANISA	HEEMEN	ica the Lig	(AECUVE)	OUTUNITION	12	1/4 20,C SE	erenze i	remember	1275 TO STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN NA

Edition 1 - JUIN 1980

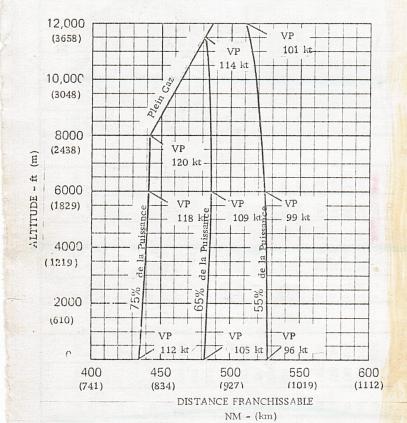
Manuel de vol

REIMS/CESSNA F 172 P

DISTANCE FRANCHISSABLE

45 minutes de Réserve - 40 US Gal - 151 l de carburant utilisable

CONDITIONS: 1089 kg - Mélange appauvri recommandé pour la croisière - Température standard - Vent nul.



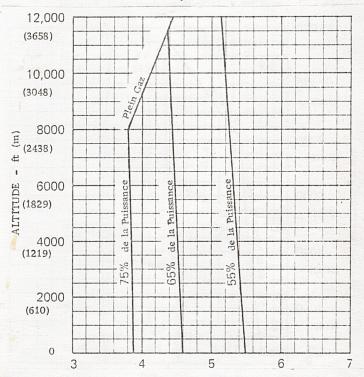
NOTA: Ce graphique tient compte de la quantité de carburant nécessaire au démarrage du moteur, décollage et montée. Il tient compte aussi de la distance durant la montée.

Edition 1 - JUIN 1980

AUTONOMIE

45 minutes de Réserve - 40 US Gal. - 151 l de carburant utilisable

CONDITIONS : 1089 kg - Mélange appauvri recommandé pour la croisière - Température standard - Vent nul.



ENDURANCE - HEURES

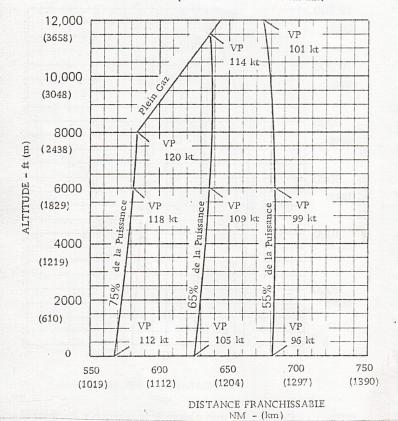
NOTA: Ce graphique tient compte de la quantité de carburant nécessaire au démarrage du moteur, roulage, décollage et montée. Il tient compte aussi de la distance durant la montée. Edition 1 - JUIN 1980

Manuel de vol REIMS/CESSNA F 172 P

DISTANCE FRANCHISSABLE

45 minutes de Réserve - 50 US Gal - 189 l. de carburant utilisable

CONDITIONS: 1089 kg - Mélange appauvri recommandé pour la croisière - Température standard - Vent nul.



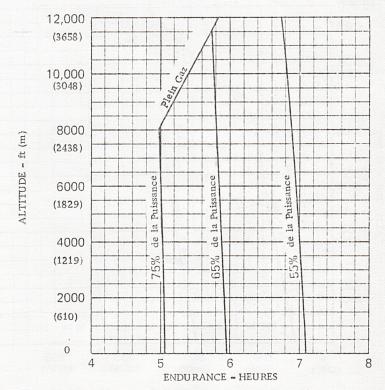
NOTA: Ce graphique tient compte de la quantité de carburant nécessaire au démarrage du moteur, roulage, décollage et montée. Il tient compte aussi de la distance durant la montée.

Edition 1 - JUIN 1980

AUTONOMIE

45 minutes de réserve - 50 US Gal. - 189 l de carburant utilisable.

CONDITIONS : 1089 kg - Mélange appauvri recommandé pour la croisière - Température standard - Vent nul.

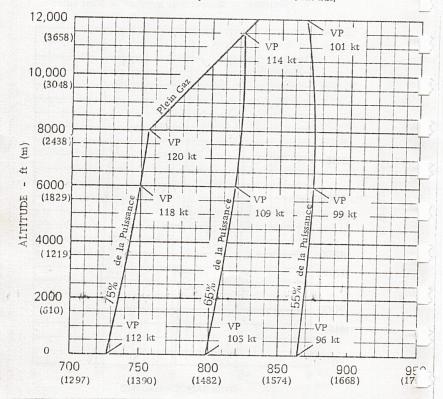


NOTA: Ce graphique tient compte de la quantité de carburant nécessaire au démarrage du moteur, roulage, décollage et montée. Il tient compte aussi de la distance de montée.

DISTANCE FRANCHISSABLE

45 minutes de Réserve - 62 US Gal - 235 l. de carburant utilisable

CONDITIONS : 1089 kg - Mélange appauvri recommandé pour la croisière - Température standard - Vent nul.



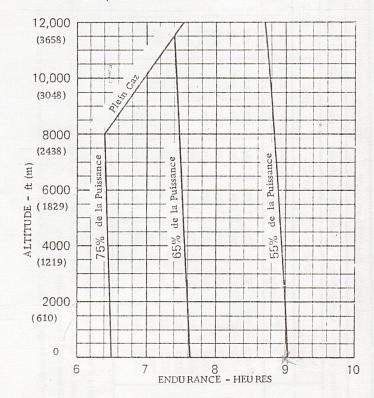
DISTANCE FRANCHISSABLE - NM (km)

NOTA: Ce graphique tient compte de la quantité de carburant nécessaire au démarrage du moteur, roulage, décollage et montée. Il tient compte aussi de la distance durant la montée.

AUTONOMIE

45 minutes de Réserve - 62 US Gal - 235 l. de carburant utilisable

CONDITIONS : 1089 kg - Mélange appauvri recommandé pour la croisière Température standard - Vent nul.



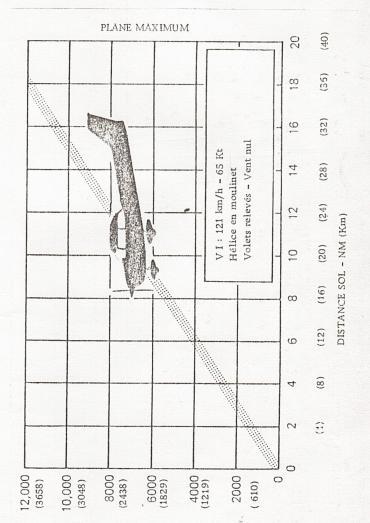
NOTA: Ce graphique tient compte de la quantité de carburant nécessaire au démarrage du moteur, roulage, décollage et montée. Il tient compte aussi de la distance durant la montée.

-	Y			-	- Printerior			-	-	-			-	-
	nul.	40° C	Passage 15 m	411	424	434	445	457	469	482	497	511		
	- Vent nul.	4(Rou- lement	178	186	192	200	207	215	222	232	241	1	
	e niveau	30° C	Passage 15 m		415	424	436	448	460	472	485	498		
	Piste en dur sèche et de niveau	30,	Rou- lement	174	180	186	194	201	509	216	224	233		
TERRAIN COURT	en dur sè	20° C	Passage 15 m		404	415	425	436	448	460	472	486		
ERRAIN	- Piste	20	Rou- lement	168	174	180	187	194	201	509	216	226		
		10° C	Passage 15 m	386	395	405	415	427	437	448	482	474		
RISSAG	Freinage maximum	10,	Rou- lement	162	168	174	180	187	195	201	210	218		
O'ATTER	1	0° C	Passage 15 m	376	386	395	405	416	427	437	450	462		Production of the State of the
DISTANCE D'ATTERRISSAGE	- Moteur réduit	00	Rou- lement	10	162	168	174	181	187	195	203	210		
DIST	- Mote	ıde on	ш	Niveau de mer	305	610	914	1219	1524	1829	2134	2438		
	ets à 30°	Altitude Pression	Ħ	Niveau	1000	2000	3000	4000	2000	0009	2000	8000		
	CONDITIONS : Volets à 30°	IΛ	Passage 15 m	113 km/h	61 kt							,		
	COND	Masse	kg	1089										

NOTA: 1. Procédure d'atterrissage décrite en section 4.

2. Diminuer les distances de 10 % par tranche de 9 kt de vent debout. Par vent arrière jusqu'à 10 kt, majorer les distances de 10 % par tranche de 2 kt.

3. En cas d'atterrissage sur piste en herbe sèche, majorer les distances au roulement de 45~%.



ALTITUDE AU DESSUS DU TERRAIN ft (m)

Edition 1 - JUIN 1980

ENTRETIEN COURANT

Pour permettre de les consulter rapidement et facilement, les quantités, ingrédients et spécifications des éléments d'entretien courant (carburant, huile par exemple) sont indiqués dans les pages suivantes.

En plus de la VISITE EXTERIEURE décrite dans la section 4, EXECU-TER les opérations d'entretien courant, de visite et d'essais décrites dans le "SERVICE MANUAL" ("MANUEL D'ENTRETIEN"). Ce dernier précise tous les points nécessitant un entretien aux diverses périodicités: 50, 100 et 200 heures, ainsi que des opérations d'entretien courant de visite et/ou d'essais selon des périodicités spéciales.

Les concessionnaires assurent toutes les opérations d'entretien courant, de visite et d'essais conformément aux procédures du "SERVICE MA-NUAL" ("MANUEL D'ENTRETIEN"). Il est recommandé à l'exploitant de contacter son concessionnaire et prévoir l'entretien de l'avion aux périodicités recommandées,

Le programme d'entretien progressif établi par le constructeur a pour objectif principal de vérifier que ces exigences sont satisfaites aux périodicités exigées pour cadrer avec sa visite ANNUELLE ou de 100 HEU-RES telle qu'elle était prévue antérieurement. Selon les divers types d'utilisation en vol, les services aéronautiques peuvent exiger d'autres opérations d'entretien, d'autres visites ou essais.

En ce qui concerne ces problèmes, les exploitants se mettront en rapport avec les Services Officiels Français.

HUILE MOTEUR

L'avion a été livré avec de l'huile moteur anti-corrosion. Si durant les premières 25 heures, de l'huile doit être ajoutée n'utiliser que de l'huile minérale ordinaire avion (non détergente) conformément à la spécification n° MIL-L-6082. Cette même huile sera utilisée pendant les premières 50 heures ou jusqu'à ce que la consommation d'huile soit stabilisée. Les viscosités recommandées en fonction des températures extérieures sont les suivantes :

SAE 20 W 50 pour toute température ou

SAE 50 au-dessus de 16° C

SAE 40 entre - 1° C et 32° C

SAE 30 entre - 18° C et 21° C

SAE 20 au-dessous de - 12° C

Après les 50 premières heures ou la stabilisation de la consommation d'huile, de l'huile détergente sans cendre conforme à la Spécification MIL-L-22851 devra obligatoirement être utilisée. Les viscosités recommandées en fonction des températures extérieures sont les suivantes :

SAE 20 W 50 pour toute température ou

SAE 40 ou SAE 50 au-dessus de 16° C

SAE 40 entre - 1° C et 32° C

SAE 40 ou SAE 30 entre - 18° C et 21° C

SAE 30 au -dessous de - 12° C

CAPACITE DU CARTER..... 7 QUARTS (6,6 litres)

Ne pas utiliser le moteur avec moins de 5 quarts (4,7 litres). Pour les vols plus long, remplir jusqu'à 7 quarts (6,6 litres). Ces valeurs correspondent au niveau de lecture faite sur la jauge d'huile. Si l'avion est équipé d'un filtre ajouter 1 quart (0,9 litre) supplémentaire.

VIDANGE D'HUILE ET REMPLACEMENT DU FILTRE A HUILE

Après les 25 premières heures de fonctionnement, vidanger le radiateur et le carter d'huile moteur et remplacer l'élément filtrant. Faire le plein du carter avec de l'huile minérale ordinaire et la changer par de l'huile détergente après 50 heures de fonctionnement ou jusqu'à ce que la consommation d'huile soit stabilisée.

Edition 1 - JUIN 1980

Porter la vidange d'huile à 100 heures à condition que l'élément filtrant soit remplacé toutes les 50 heures.

En tout état de cause si les 50 heures ne sont pas effectuées dans un délai de 6 mois, exécuter la vidange. Réduire cette période si utilisation prolongée en pays froids, régions sablonneuses ou courts vol à longs intervalles.

CARBURANT

INDICE D'OCTANE : Essence Aviation 100 LL de couleur bleue

NOTA

Il peut être éventuellement utilisé une Essence Aviation indice 100 (ancienne appelation 100/ 130) à faible teneur en plomb limitée à 4,6 cm par gallon de couleur verte (référence Bulletin Service AVCO LYCOMING n° 1070 F).

CAPACITE DE CHAQUE RESERVOIR STANDARD : 81,5 î (21,5 Gal), CAPACITE DE CHAQUE RESERVOIR GRANDE CAPACITE : 102 I (27 Gal),

CAPACITE DE CHAQUE RESERVOIR STRUCTURAUX GRANDE CAPACITE : 128,5 l (34 Gal.)

NOTA

Pour s'assurer de la capacité maximale de carburant lors du remplissage, placer la manette du robinet sélecteur soit sur "LEFT" ("GAUCHE") ou sur "RIGHT" ("DROITE") pour empêcher toute intercommunication.

Edition 1 - JUIN 1980

Manuel de vol REIMS/CESSNA F 172 P

ATTERRISSEUR

GONFLAGE PNEU AV : 500 x 5 - 6 plis 2,34 bars - 34 PSI

GONFLAGE PNEU AR: 600 x 6 - 4 plis 1,93 bars - 28 PSI

AMORTISSEUR ROULETTE DE NEZ

Vérifier le niveau, compléter si nécessaire avec du liquide hydraulique MIL-H-5606 et gonfler avec de l'air à 3,1 bars - 45 PSI.

NOTA

Se reporter au "SERVICE MANUAL" ("MA-NUEL D'ENTRETIEN") de l'avion en ce qui concerne l'ensemble des consignes d'entretien courant,

Edition 1 - JUIN 1980

MAINTENANCE

MANOEUVRE AU SOL

L'appareil se manoeuvre facilement au sol à l'aide d'une fourche de remorquage fixée sur la roulette de nez.

Lorsqu'on utilise cette fourche, il faut éviter les braquages supérieurs à 30° de part et d'autre de l'axe central de la roulette afin de lui éviter certains dommages.

AMARRAGES

Un bon amarrage au sol est un gage de sécurité contre les rafales de vent,

Appliquer la méthode suivante :

- 1. Mettre le frein de parking et le bloqueur de commandes de vol.
- 2. Fixer les éclisses entre chaque aileron et volet.
- Fixer des cordes résistantes dans les anneaux prévus à cet effet sous les ailes de la partie arrière et les fixer au sol.
- 4. Mettre une éclisse à la partie supérieure du plan fixe vertical et de direction.
- 5. Installer un cache-pitot.

PARE-BRISE GLACES

Le pare-brise et les glaces doivent être nettoyés en permanence. Les nettoyer soigneusement au savon et à l'eau avec la paume de la main. Eventuellement utiliser une peau de chamois ou une éponge unique-ment pour mouiller les glaces. Rincer et essuyer avec une peau de chamois.

L'utilisation d'un chiffon sur la matière plastique pour le séchage crée une charge électrostatique entraînant les particules solides à la surface du plexiglass. L'emploi d'une peau de chamois éliminera ces inconvénients.

Essuyer les taches d'huile ou de graisse avec un chiffon imbibé de kérozène. Ne jamais utiliser : essence, benzène, alcool, acétone, tétrachlorure, anti-buée, diluant, etc... ni de produits ramollissant le plastique et risquant de le déformer.

Après avoir oté la graisse ou les particules collées sur les surfaces, il est possible de les cirer avec une cire de bonne qualité. Appliquer une mince couche de cire et faire reluire en utilisant un morceau de flanelle bien sec. Ne jamais utiliser de polisseuse, la chaleur générée par les frottements risquant de ramollir les surfaces.

SURFACES PEINTES

La période de durcissement de la peinture extérieure peut parfois atteindre 10 jours. Durant ce laps de temps certaines précautions devront être prises afin de lui conserver son apparence. Pour le nettoyage, utiliser de l'eau claire et un savon doux, rincer et sécher avec une peau de chamois. N'utiliser ni cire ni polish durant cette période et éviter de voler dans la pluie, la grêle ou la neige.

Lorsque le vieillissement est réalisé il est possible d'utiliser la cire ou le polish particulièrement sur les bords d'attaque, la partie frontale du capot moteur et le cone d'hélice afin de réduire l'abrasion en ces parties sensibles.

HELICE

Avant chaque vol, vérifier l'absence d'entailles ; passer sur les pales un chiffon huileux afin d'éliminer l'herbe ou autre corps collés. Il est nécessaire d'éliminer rapidement les entailles qui ont pu se produire, particulièrement sur les bords d'attaque et au bout des pales, ce qui aurait pour effet d'exercer des contraintes amenant une rupture. Ne jamais utiliser de produits alcalins sur les pales : employer du tétrachlorure de carbone.

INTERIEUR

Pour nettoyer le garnissage intérieur et le tapis de sol, utiliser un aspirateur.

Les taches de graisse peuvent être ôtées en utilisant un détachant usuel, Faire un essai au préalable sur une partie cachée de façon

Edition 1 - JUIN 1980

à étudier les réactions du solvant sur la matière. Eviter de saturer le tissu avec un solvant, celui-ci pouvant attaquer le rembourrage et la préparation interne du revêtement.

Le garnissage en "royalite", le panneau des instruments et les boutons de commande ne nécessitent qu'un nettoyage avec ur chiffon humide. Les traces de graisse sur le volant de commandes de vol et les boutons de commandes seront enlevées avec un chiffon imbibé de kérozène,

En tout état de cause, ne jamais utiliser les solvants cités au paragraphe "Entretien du pare-brise" pour les matériaux en plastique.

Manuel de vol Edition 1 - JUIN 1980

REPERTOIRE DES EQUIPEMENTS OPTIONNELS

Désignation	Pages	Approbation
- Trousse d'équipement d'hiver	6.1.1 et 6.1.2	N. THE STREET, M. S. ST. ST. ST. ST. ST. ST. ST. ST. ST.
- Prise de parc	6.2.1 et 6.2.2	
- Clapet vidange rapide d'huile	6.3.1	
- Contacteurs des circuits radio	6.4.1	
- Casque micro-écouteur	6.4.1	
- Indicateur de température d'air carburateur	6.5.1	
- Indicateur de vitesse vraie	6.6.1	
- Vol en régime VFR de nuit et Vol aux instruments (IFR)	6.7.1 à 6.7.7	
- Crochet de remorquage planeur	6.8.1 et 6.8.2	
- Skis Fernandez	6.9.1 à 6.9.5	
- Pilote automatique ARC 300	6, 10, 1 à 6, 10, 4	
- Larguagede parachutistes	6.11.1 à 6.11.6	
- Pilote automatique Badin Crouzet RG 10 B	6.12.1 à 6.12.3	
- Pilote automatique Nav-O- Matic 200 A	6. 13. 1 à 6. 13.	TERE DES TRANSPOR
- Pilote automatique Nav-O- Matic 300 A	6. 14. 1 à 6. 14.	
– Système de réservoirs carburant supplémentaires	6.15.1 à 6.15.5	of Publicate Publisher

Visa DGAC

....

Start 26.06.1980

6.1.0 (1/2)

Manuel de vol Edition 1 - JUIN 1980 REIMS/CESSNA F 172 P

REPERTOIRE DES EQUIPEMENTS OPTIONNELS

Désignation	Pages	Approbation BES TRANS
- Option hydravion	6.16.1 à 6.16.36	P.º
- Indicateur de mélange économique	6.17.1 et 6.17.2	16.05.498.0
		ERALE DE L'A
		·
	4	
	4	

6.1.0(2/2)

Edition 1 - JULN 1980

EQUIPEMENTS OPTIONNELS

TROUSSE D'EQUIPEMENT D'HIVER

SECTION 1

GENERALITES

En cas d'utilisation continue à des températures constamment inférieures à -7° C, le fonctionnement du moteur sera amélieré par le montage de la trousse d'équipements d'hiver comprenant :

- Deux écrans destinés à couvrir les entrées d'air latérales du capo-
- Un écran destiné à couvrir l'entrée d'air du radiateur d'huile à l'arrière droit du moteur
- Un isolement de reniflard de carter moteur

NOTA

Une fois monté, cet isolement de reniflard de carter moteur peut être laissé en place et être utilisé de façon continue aussi bien par temps chaud que par temps froid.

SECTION 2

LIMITATIONS

Sur les avions équipés d'une trousse d'équipement d'hiver les renseignements suivants sont fournis sous forme de plaquette :

1 - Sur chaque écran d'entrée d'air du capotage avant

A retirer si la température extérieure est supérieure à -7° C

Edition 1 - JUIN 1980

2 - Sur la droite entre les instruments et le compartiment radio sur tableau de bord

Déposer le lot de la trousse d'équipement d'hiver (Les deux écrans d'entrée d'air G et D du capotage avant et l'écran d'entrée d'air du radiateur d'huile) lorsque la température extérieure est supérieure à - 7° C.

3 - Sur l'écran d'entrée d'air du radiateur d'huile

Déposer l'écran d'entrée d'air du radiateur d'huile et du capotage avant lorsque la température extérieure est supérieure à -7° C.

Se référer à la section 2 du manuel de vol pour les autres limitations.

L'installation de cet équipement n'altère pas les sections 3 à 5 du manuel de vol.

Edition 1 - JUIN 1980

PRISE DE PARC

SECTION 1

GENERALITES

Une prise de parc peut être montée pour permettre l'utilisation d'une source extérieure d'énergie lors des démarrages par temps froid et pendant les opérations d'entretien assez longues des équipements électriques et électroniques.

SECTION 2

LIMITATIONS

Les renseignements suivants sont fournis sous forme de plaquette située à l'intérieur de la porte d'accès de prise de parc.

> ATTENTION 24 VOLTS C.C. Cet avion est équipé d'un alternateur et est mis à la masse par le moins (-).

RESPECTER LES POLARITES Une inversion des polarités est préjudiciable à l'appareillage électrique de bord.

Se référer à la section 2 du manuel de vol pour les autres limita-

SECTION 4

PROCEDURES NORMALES

- Interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques sur "OFF" ("ARRET").
- 2. Interrupteur général "ON" ("MARCHE") juste avant de brancher la source d'alimentation électrique extérieure.

Approuvé DGAC

6.2.1

IMPORTANT

Bien s'assurer que le champ de l'hélice est dégagé avant de mettre le contact, d'utiliser une source d'alimentation extérieure ou lorsque l'hélice est brassée.

NOTA

Si aucun équipement électronique n'est utilisé, placer l'interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques sur "OFF" ("ARRET"). Dans le cas contraire, il est recommandé de se servir d'une batterie de parc pour éviter d'endommager les équipements électroniques à cause des variations de tension engendrées avec un groupe de piste. Bien s'assurer que l'interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques est sur "OFF" ("ARRET") avant toute tentative de démarrage moteur.

- Si la prise de parc est branchée à l'envers, une protection de polarités inversées protège le réseau de bord. L'alimentation ne se fera que si la prise de parc est branchée correctement.
- Utilisation de la prise de parc avec batterie complètement déchargée lors du démarrage des moteurs : les circuits de batterie et d'alimentation extérieure ont été étudiés de façon à éliminer complètement la nécessité de shunter les bornes du contacteur de batterie pour provoquer

la fermeture afin de charger une batterie compiètement déchargée. Un circuit protégé par fusible permet la fermeture du contacteur de batterie alors que celle-ci est complètement déchargée.

Se référer à la section 4 du manuel de vol pour les autres procédures

L'installation de cet équipement n'altère pas les sections 3 et 5 du manuel de vol.

Edition 1 - JUIN 1980

CLAPET DE VIDANGE RAPIDE D'HUILE

Un clapet de vidange rapide d'huile est offert en option pour remplacer le bouchon de vidange du carter d'huile. Ce clapet permet une vidange plus rapide et plus propre de l'huile moteur. Lorsque ce clapet est installé, glisser une tuyauterie souple sur l'embout du clapet, placer l'autre extrémité de la tuyauterie dans un récipient approprié, puis pousser l'embout du clapet vers le haut jusqu'à ce qu'il se bloque en position ouverte. Des brides à ressort le maintiennent dans cette position. Une fois la vidange terminée, ramener le clapet en position détendue (fermée) à l'aide d'un tournevis ou d'un outil approprié et déposer la tuyauterie de vidange.

Edition 1 - JUIN 1980

CONTACTEURS DES CIRCUITS RADIOS

Lœsque plusieurs postes de radio sont installés, il est nécessaire d'employer un système de sélection des circuits. Le fonctionnement de ce système est décrit ci-dessous.

Contacteur de sélection des émetteurs

Le contacteur à trois positions permettant de commander les émetteurs est appelé "XMTR SEL". Lorsque trois postes sont installés, le pilote sélectionne l'émetteur choisi en mettant le contacteur sur la position correspondante, le microphone étant branché sur l'émetteur utilisé.

Interrupteur "Haut-parleur et écouteur"

L'interrupteur correspondant au récepteur choisi permet de recevoir, en position haute, par le haut-parleur en passant par l'amplificateur et en position basse directement par les écouteurs.

CASQUE MICRO-ECOUTEURS

Le pilote peut assurer les communications radios au moyen du bouton d'alternat situé sur la gauche de son volant. Les fiches de branchement de l'ensemble sont situées sur la partie inférieure gauche du tableau de bord.

Edition 1 - JUIN 1980

INDICATEUR DE TEMPERATURE D'AIR CARBURATEUR

L'avion peut être équipé d'un indicateur de température d'air carburateur pour faciliter la détection des conditions de givrage carburateur. L'indicateur est marqué d'un secteur jaune entre - 15° C et + 5° C. Le secteur délimite la tranche de température favorable au givrage carburateur ; l'indicateur comporte une consigne : "KEEP NEEDLE OUT OF YELLOW ARC DURING POSSIBLE ICING CONDITIONS" ("GARDER L'AIGUILLE HORS DU SECTEUR JAUNE EN CONDITIONS FAVORABLES AU GIVRAGE").

Les conditions d'humidité élevée ou visible sont favorables au givrage du carburateur, surtout lorsque le moteur fonctionne au ralenti ou à un faible régime. En régime de croisière, la formation de glace est généralement lente, ce qui laisse le temps de détecter la chute correspondante du nombre de tours/minute. Le givrage du carburateur au décollage est rare, car l'ouverture en grand du papillon des gaz ne facilite pas la formation de glace.

Lorsque l'aiguille de l'indicateur de température d'air carburateur pénètre dans le secteur jaune alors que l'avion se trouve en conditions de givrage possible du carburateur, ou que le nombre de tours/minute chute sans raison, ouvrir à fond le réchauffage carburateur. Lorsque le nombre de tours/minute est revenu à sa valeur d'origine (avec le réchauffage coupé), régler le réchauffage au minimum suffisant pour empêcher la formation de givre (procéder par tâtonnements).

Nota: Ne pas utiliser le réchauffage carburateur au décollage, sauf nécessité absolue pour obtenir une accélération régulière du moteur (en général pour des températures inférieures à 0° F (-18° C).

Manuel de vol Edition 1 - JUIN 1980 REIMS/CESSNA F 172 P

INDICATEUR DE VITESSE VRAIE

 L^{\emptyset} anémomètre standard de votre avion peut être remplacé par un indicateur de vitesse vraie. Celui-ci possède une couronne tournante étalonnée qui s'utilise avec le cadran de l'anémomètre de la même façon qu'un calculateur de vol .

Pour obtenir la vitesse vraie, tourner la couronne pour aligner l'altitude pression avec la température d'air extérieur en degrés Fahrenheit. Lire ensuite la vitesse vraie sur la couronne tournante en regard de l'aiguille de l'anémomètre.

Nota: Il ne faut pas confondre l'altitude pression avec l'altitude indiquée. L'altitude pression s'obtient en calant l'échelle barométrique de l'altitude à "1013" et en lisant l'altitude pression sur l'altimètre. Après la lecture de cette dernière, s'assurer que l'on a bien recalé l'échelle barométrique de l'altimètre au réglage d'origine.

Manuel de vol

Edition 1 - JUIN 1980

REIMS/CESSNA F 172 P

EQUIPEMENTS OPTIONNELS VOL EN REGIME VFR DE NUIT ET VOL AUX INSTRUMENTS (IFR)

SECTION 1 GENERALITES

DESCRIPTION

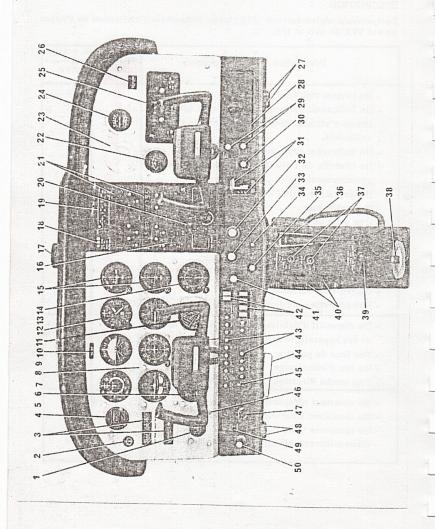
Equipements réglementaires obligatoires permettant l'utilisation de l'avion en vol VFR de nuit et IFR,

nentral production and the first will be found and the sequence of the sequenc	Nécessai	re pour
Désignation des Equipements	VFR de nuit	IFR
- Un horizon artificiel	X	X
- Un indicateur gyroscopique de virage (dont la	X	X
source d'alimentation est différente de l'horizon artificiel)		
- Un indicateur gyroscopique de direction	X	X
- Un contrôle de l'alimentation des instruments gyroscopiques	Х	Х
- Un deuxième altimètre sensible et ajustable		X
- Un variomètre	X	X
- Une prise de pression statique de secours		X
- Un dispositif de réchauffage de l'antenne ané- mométrique		Х
- Un thermomètre extérieur		X
- Un chronomètre		X
- Un feu anti-collision	X	X
- Une pochette avec deux fusibles de chaque calibre	X	X
- Un dispositif d'éclairage des instruments de bord et des appareils indispensables à la sécurité	Х	Х
- Des feux de position	X	X.
- Un feu d'atterrissage	X	X
- Une torche électrique (Lot de bord)	X	X
- Un émetteur récepteur VHF	X	Х
- Un deuxième émetteur récepteur VHF		X
- Un récepteur VOR	X	X
- Un deuxième récepteur VOR ou un radio-compas	10年1	X

Edition 1 - JUIN 1980

Manuel de vol REIMS/CESSNA F 172 P

TABLEAU DE BORD IFR



Approuvé DGAC

6.7.2

40) Volant de commande et indicateur compensa-

41) Commande de réchauffage carburateur

teur de profondeur

42) Intermpteurs électriques

39) Commande de compensateur de direction

37) Commande de conditionnement d'air

38) Robinet sélecteur carburant

29) Commande de chauffage cabine et de ventilation

28) Boite à cartes

30) Allume-cigares

3) Indicateurs de température et de pression d'huile

et jaugeurs carburant

4) Chronomètre 5) Anémomètre 6) Tachymètre

2) Manomètre de dépression

1) Ampèremètre

31) Interrupteur et indicateur de commande de volets

32) Commande de mélange hypersustentateurs

34) Robinet de prise de pression statique de secours 33) Commande des gaz (avec bouton de serrage)

35) Rhéostats d'éclairage de tableau de bords et

36) Microphone

8) Indicateur gyroscopique de direction 7) Indicateur gyroscopique de virage

10) Immatriculation avion 9) Horizon artificiel

Definition artificial and the second altimetre and 11) Second altimetre and 12) Variomètre and 13) Alticodeur and 14) Indicateur VOR and Transpondeur

18) Voyants et interrupteurs de récepteurs de balises 17) Compas magnétique

20) Boîte de contrôle de pilote automatique 19) Commutateur radio

21) Radios

23) Espace pour instruments complémentaires 22) Indicateur de mélange économique

24) Indicateur de température d'air carburateur

26) Enregistreur d'heures de vol 25) ADF

48) Prise de micro et d'écouteurs auxiliaires (Pilote)

45) Interrupteur de l'alimentation des équipements

44) Frein de parking

43) Disjoncteurs

46) Lampe témoin de sous-tension

électroniques

47) Contact d'allumage

49) Internpteur général 50) Pompe à main d'injection

SECTION 5

PERFORMANCES

PRISE STATIQUE DE SECOURS

On peut adjoindre en option une prise statique de secours au circuit existant afin de palier au mauvais fonctionnement du circuit normal. Cette prise permet aussi de purger les tuyauteries du circuit (condensation).

Si l'on craint la présence d'eau ou de glace dans le circuit, on peut ouvrir le clapet de la prise statique de secours, utilisant ainsi la pression statique prélevée dans la cabine, celle-ci variant cependant en fonction de l'ouverture des déflecteurs ou des fenêtres. Toutefois, les configurations les plus défavorables produiront des variations ne dépassant pas 11 km/h - 6 kt à l'anémomètre et 9 m - 30 pieds à l'altimètre.

Pour les corrections anémomètriques, se reporter au tableau des pages 6.7.6 et 6.7.7 de cette section.

Se référer à la section 5 du manuel de vol pour les autres performances de l'avion.

L'installation de cet équipement n'altère pas les sections 2 à 4 du manuel de vol de cet avion.

Manuel de vol Edition 1 - JUIN 1980

REIMS/CESSNA F 172 P

Page laissée intentionnellement blanche

	kt	140	141	NA PARAMETER		Spinert rection	in Withinson	The state of the s	140	139	
	km/h	259 1	261 1						259	257	Li
	kt k	130 2	131 2	Name and Associated in Contract of Contrac	1		штини	1	130	128	1
	km/h		243						241	237	
	3135000	222 120 241	121				EBARDE IG	1	120	118	
	km/h kt	222	224					S	110 222	219	
S .		110	111	110	108		BANK PERKURAN	RMEE	110	108	
ERME	km/h kt	204	506	100 204	99 200			ES FE	204	200	T
E JRS	NO. OF THE REAL PROPERTY.	100	101				Constitut State	ETR	185 100 204	66	
TABIFAU ANEMOMETRIQUE SOURCE STATIQUE DE SECOURS CHAUFFAGE / AERATEURS ET FENETRES FERMES	km/h kt	185	187	185	183			CHAUFFAGE / AERATEURS OUVERTS ET FENETRES FERMEES		183	
DE S	ij	90	91	8	8	85	83	TYS E	06	89	
NEMC QUE	km/h lt	167	169	167	167	157	154	UVE	80 167	165	
LU A	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	80	82	80	81	80	79	RS G	80	80	Tid
BIEA SE S'	kt km/h kt	148	152	148	150	70 148	70 146	ATEU	70 148	148	
TA OURG AGE		70	71	70	71		A 17 C A 17 C A	AER		70	
SCAUFF	km/h	60 130	131	130	131	130	130	AGE /	130	130	
CH.	CARL CARL	09	61	09	61	09	09	UFF/	09	59	
	kt km/h kt	50 111	112	111	113	50 111	111	CHA	50 111	109	
		50	51	50	51	50	50		50	48	
	km/h	93	94	93	94	93	93		93	89	
	kt			40	40	40	38		40	36	
	km/h			74	74	74	70		74	29	
	SOURCE STATIQUE	Volets rentrés NORMALE	SECOURS	Volets 10° NORMALE	SECOURS	Volets 30° NORMALE	SECOURS		Volets rentrés NORMALE	SECOURS	

Approuvé DGAC

6.7.6

Manuel de vol REIMS/CESSNA F 172 P

Edition 1 - JUIN 1980

				lanue		vol A F 172	D	Edition	1 -)	UIN 19	80	
2700	BUMUNCHUNG	NOTED MYSTERIOS	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	THE COLUMN ASSESSMENT	T	2 Landardinan	STATE OF THE PARTY.	CLOSED CONTRACTOR	E PERMINE	STORY OF STREET	COLUMN CONTRACTOR	7
Chuad				1		020					•	
	processor (march				1	1 00	133			1		-
				1		142	246					AND THE
	CONTRACTOR	TO THE PERSON NAMED IN	T A MARIE CONTRACTOR	THE SHIPPING	1	120	123		myana asouth	-	**************************************	The second
				1		222	-				•	
	110	106	NI THE PERSON NAMED IN	O LTOV ZOLANO (AND	1	110	113	110	111	ORD PRESERVE OF	BOLDSHOPER	
	204	196				204	209	204	206			Dille Too
	100	97	TO CHARLES OF SHILLS	DESCRIPTION OF STREET		100	103	100	101	CHIPPLESSE.	and a continue of	
Ų.	185	180			OUVERTES	185	191	185	187			
	8	88	85	81	OUVE	06	93	8	16	85	84	
	167	163	157	150	1	167	172	167	169	157	156	
	08	79	80	77	FENETRES	80	82	80	80	80	78	
	148	146	148	143	E	148	152	148	148	148	144	
<u>.</u>	70	69	70	29		70	20	70	69	70	29	
	130	128	130	124		130	130	130	128	130	124	
<u>_10</u>	09	59	9	57		09	57	09	57	09	54	
	111	109	50 111	106		111	106	111	106	111	100	
	20	49		47		50	43	50	43	50	41	
À.	93	91	93	87		93	80	93	80	93	80	
	40	38	40	34		40	26	40	25	40	25	
	#11#17################################	70	74	63		74	48	74	46	74	46	
	Volets 10° NORMALE	SECOURS	Volets 30° NORMALE	SECOURS		Volets rentrés NORMALE	SECOURS	Volets 10° NORMALE	SECOURS	Volets 30° NORMALE	SECOURS	
_a	> Z	SE	> Ž	SE		> Z	-manual	NATION OF THE PARTY OF THE PART	SE	> N		5.7

Edition 1 - JUIN 1980

EQUIPEMENTS OPTIONNELS

INDICATEUR DE MELANGE ECONOMIQUE

L'indicateur de mélange économique est un dispositif de détection de la température des gaz d'échappement permettant de faciliter au pilote le réglage du mélange de croisière. La température des gaz d'échappement varie en fonction du rapport air-carburant, de la puissance et du nombre de tours. Toutefois, la différence entre la température maximale des gaz d'échappement et la température des gaz d'échappement pour le mélange de croisière est pratiquement constante et constitue un moyen d'appauvrissement utile. Les consignes d'utilisation de cet équipement sont exposées ci-dessous.

METHODE D'APPAUVRISSEMENT AVEC UN INDICATEUR DE MELANGE ECONOMIQUE (INDICATEUR DE TEMPERATURE DES GAZ D'ECHAPPE-MENT)

La température des gaz d'échappement qu'indique l'indicateur de mélange économique peut être utilisé pour faciliter l'appauvrissement du mélange en vol de croisière à 75% de la puissance ou moins. Pour régler le mélange, appauvrir pour atteindre la température maximale des gaz d'échappement comme point de référence puis enrichir le mélange de la valeur désirée en se basant sur le tableau ci-après.

Le fonctionnement à la température maximale des gaz d'échappement assure un mélange économique optimal et se traduit par une augmentation de la distance franchissable d'environ 4% supérieure à celle mentionnée dans les tableaux de performances de croisière de ce manuel et s'accompagne d'une diminution de la vitesse de 5,5 km/h - 3 kt environ. Pariois ce fonctionnement peut provoquer un fonctionnement irrégulier du moteur ; dans ce cas, enrichir pour obtenir le mélange Pauvre Recommandé.

Chaque changement d'altitude ou de régime entraîne une nouvelle vérification de la température de sortie des gaz.

DESIGNATION DU MELANGE	TEMPERATURE DES
PAUVRE RECOMMANDE (Ferformances du Ma- nuel de vol et du cal- culateur de puissance)	Maxi moins 50° F (28° ⊂) (ENRICHIR)
ECONOMIQUE OPTIMAL	Maxi